

4.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230626-318447-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 7 juillet 2023

Publié le 7 juillet 2023

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 26 JUIN 2023

SEANCE DU 26 JUIN 2023

Suite à la convocation en date du 9 juin 2023

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Josyane BRIDOUX, Carole DEVOS donne pouvoir à Marie CHAMPAULT, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Patrick VALOIS, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE.

Absent(e)(s) : Soraya FAHEM, Nicolas LEBLANC, Max-André PICK.

OBJET : Attribution de subventions dans le cadre du dispositif de soutien aux projets d'investissement communaux (ADVB - Volet "Aménagement et Equipements") - Programmation 2023

Vu le rapport DTT/2023/202

Vu l'avis en date du 19 juin 2023 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

DECIDE à l'unanimité:

Après avoir adopté à l'unanimité le rectificatif ci-annexé :

- d'attribuer 317 subventions d'investissement aux communes et structures intercommunales, dont la liste figure en annexe 1 du rectificatif, dans le cadre de la programmation 2023 du volet « Aménagement et Equipements » du dispositif « Aide Départementale aux Villages et Bourgs », pour un montant total de 33 391 320 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes et décisions correspondants et notamment les conventions conformes à la convention type entre le Département du Nord et les communes ou structures intercommunales, dans les termes du projet joint en annexe 6 du rapport ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits du budget départemental de l'exercice 2023, sur l'enveloppe 25007E06, opération 25007OP002 ;
 - d'inscrire des crédits complémentaires au budget de l'exercice 2023 sur l'enveloppe 25007E06, opérations 25007OP002, à l'occasion de l'approbation du budget supplémentaire.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 14 h 47.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Monsieur SIEGLER est Président de SAEML NORDSEM. Mesdames CLERC et GREAUME, ainsi que Messieurs BARTHOLOMEUS, BELLEVAL, BRICOUT, CATHELAIN, DETAVERNIER, GOKEL et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de SAEML NORDSEM.

Les Conseillers départementaux listés ci-dessous exercent un mandat municipal :

Mesdames CHOAIN (Maire de Prouvy), CIETERS (Adjointe au Maire de Phalempin), DELRUE (Adjointe au Maire de Deûlémont), DESCAMPS-MARQUILLY (Conseillère Municipale de Thivencelle), LUCAS (Maire de Guesnain), QUATREBOEUF (Conseillère municipale de Faumont) et ROUSSELLE (Maire de Bersillies).

Les Conseillers départementaux listés ci-dessous exercent un mandat intercommunal :

DIEUSAERT (Membre du Bureau du Syndicat Intercommunal d'énergie des communes de Flandre) et RENAUD (Conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut).

Les Conseillers départementaux listés ci-dessous exercent un mandat municipal et un mandat intercommunal :

Mesdames VANPEENE (Maire de Winnezele et Vice-Présidente du Syndicat Intercommunal d'énergie des communes de Flandre) et ZAWIEJA-DENIZON (Adjointe au Maire de Roelux et Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut).

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame SANDRA avait donné pouvoir à Madame VANPEENE. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur DELANNOY (Maire d'Hornaing) avait donné pouvoir à Madame BRIDOUX. Il ne peut prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur SEGUIN (Maire d'Avesnes-sur-Helpe et Conseiller communautaire à la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois) avait donné pouvoir à Madame VAN CAUWENBERGE. Il ne peut prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Après avoir appelé l'affaire, Monsieur POIRET déclare qu'il est concerné par la délibération en qualité de Conseiller municipal de Lauwin-Planque, et cède pendant l'examen de cette affaire la Présidence à Madame BECUE, 1^{re} Vice-Présidente.

42 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 4 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames SANCHEZ, TONNERRE-DESMET (porteuse du pouvoir de Monsieur LEDOUX), VAN CAUWENBERGE, ainsi que par Messieurs CADART, RINGOT et VALOIS (porteur du Monsieur HIRAUX).

Mesdames LETARD et PARMENTIER-LECOCQ, présentes à l'appel de l'affaire, avaient quitté définitivement la séance préalablement au vote et avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur SIEGLER et Madame ARLABOSSE.

Monsieur SIEGLER ne pouvant prendre part au vote, il n'est donc pas tenu compte du pouvoir de Madame LETARD pour cette affaire.

Mesdames COEVOET et MARTIN ainsi que Messieurs BAUDOUX, MONNET, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Madame TONNERRE-DESMET (porteuse du pouvoir de Monsieur LEDOUX), avait quitté momentanément la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Il n'est donc pas tenu compte du pouvoir de Monsieur LEDOUX pour cette affaire.

Vote intervenu à 16 h 07.

Au moment du vote, 41 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 6
Absents sans procuration : 13
N'ont pas pris part au vote : 22 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)
Ont pris part au vote : 47 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions : 6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts
Génération.s)
Total des suffrages exprimés : 41
Majorité des suffrages exprimés : 21
Pour : 41 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste,
Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et
Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! – Madame
BAILLEUL, Madame DECODTS, Madame
DEROEUX, non-inscrites)
Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD
Conseil départemental du 26 juin 2023
Rectificatif au rapport N° DTT/2023/202

Objet du rapport : Attribution de subventions dans le cadre du dispositif de soutien aux projets d'investissement communaux (ADVB/PTS) - Programmation 2023 et Intérêt 2024

Le rectificatif proposé a pour objet de modifier certaines attributions de subventions ADVB/PTS prévues par le rapport, selon le détail ci-dessous :

→ D'une part, acter la modification de deux montants de subvention PTS, suite à une erreur matérielle lors de l'extraction des dossiers depuis la plateforme de dépôt des dossiers :

Maîtrise d'ouvrage : Commune d'Orchies

N° subvention : AT-PTS-000244

Dispositif : Projets Territoriaux Structurants (PTS) 2023

Objet de la demande : Requalification de la Maison de la chicorée en médiathèque

Ancien montant proposé : 300 000 €

Nouveau montant proposé : 500 000 €

Maîtrise d'ouvrage : Commune d'Annœullin

N° subvention : AT-PTS-000045

Dispositif : Projets Territoriaux Structurants (PTS) 2023

Objet de la demande : Création d'un pôle Petite Enfance

Ancien montant proposé : 440 000 € dont 40 000 € de Bonification Nord Durable

Nouveau montant proposé : 638 000 € dont 58 000 € de Bonification Nord Durable

→ D'autre part, acter la modification de numéros de dossiers pour les dossiers présentés par la SAEM NordSEM, sans aucun impact financier dans la délibération, suite à une erreur technique lors de l'enregistrement du profil tiers sur la plateforme de dépôt des dossiers :

Maîtrise d'ouvrage : SAEM NordSEM

Ancien N° subvention : AT-ADVB-000532

Nouveau N° de subvention : AT-ADVB-000884

Objet de la demande : Aménagement des espaces publics du quartier de la Maladrerie à Quiévy

Maîtrise d'ouvrage : SAEM NordSEM

Ancien N° subvention : AT-ADVB-000616

Nouveau N° de subvention : AT-ADVB-000885

Objet de la demande : Aménagement de La Rubanerie à Flines-lès-Mortagne

Dispositif :

➤ Dans le rapport :

Le troisième et le quatrième alinéa du titre 4 sont modifiés comme suit :

Avant :

- 29 projets ont été déclarés éligibles à ce bonus pour un montant complémentaire total de subventions de 1 281 000 €
Au final, 99 projets, dont la liste figure en annexe 4, concernant 97 opérations de travaux et 2 études, sont proposés pour la programmation 2023 pour un montant de subventions

total de 36 210 000 € (dont 1 281 000 € de Bonus Nord Durable), représentant un montant HT de travaux de 304 M€ dont 290 M€ de dépenses subventionnables

Après :

- 29 projets ont été déclarés éligibles à ce bonus pour un montant complémentaire total de subventions de **1 299 000 €**

Au final, 99 projets, dont la liste figure en annexe 4, concernant 97 opérations de travaux et 2 études, sont proposés pour la programmation 2023 pour un montant de subventions total de **36 608 000 €** (dont **1 299 000 €** de Bonus Nord Durable), représentant un montant HT de travaux de 304 M€ dont 290 M€ de dépenses subventionnables

➤ *Dans les propositions de décision :*

Le quatrième alinéa de proposition de décision est modifié comme suit :

Avant :

- d'attribuer 99 subventions d'investissement aux communes et structures intercommunales, dont la liste figure en annexe 4, dans le cadre de la programmation 2023-2024 des Projets Territoriaux Structurants pour un montant total de 36 210 000 €;

Après :

- d'attribuer 99 subventions d'investissement aux communes et structures intercommunales, dont la liste figure en annexe 4, dans le cadre de la programmation 2023-2024 des Projets Territoriaux Structurants pour un montant total de **36 608 000 €**;

➤ *Dans les annexes :*

L'annexe n°1 est modifiée pour tenir compte :

- de la modification de deux numéros de dossiers

L'annexe n°4 est modifiée pour tenir compte :

- du changement du montant de deux subventions

L'annexe 1 *rectificative* et l'annexe 4 *rectificative* sont jointes au présent rectificatif.

➤ *Dans le tableau d'incidences financières :*

Le tableau d'incidences financières est modifié comme suit :

OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTE	PROPOSES DANS LE RAPPORT
25007OP001	25007E06	30 000 000 €	0 €	36 608 000 €

Direction des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000577	ABANCOURT	ABANCOURT	Aménagement d'un espace de jeux et d'un terrain multisports	162 041,50 €	64 816 €		64 816 €
AT-ADVB-000216	AIBES	AIBES	Rénovation d'une partie de la toiture de l'église	48 205,60 €	19 282 €		19 282 €
AT-ADVB-000072	AMFROIPIRET	AMFROIPIRET	Mise en sécurité de l'église Saint Nicolas	45 429,33 €	16 904 €		16 904 €
AT-ADVB-000154	ANHIERS	ANHIERS	Construction d'une salle de conseil municipal et mariage annexe à la mairie	762 811,00 €	300 000 €	45 000 €	345 000 €
AT-ADVB-000612	ANNEUX	ANNEUX	Agrandissement du colombarium du cimetière	13 991,64 €	6 995 €		6 995 €
AT-ADVB-000330	ANOR	ANOR	Création d'une micro-crèche	869 291,71 €	193 680 €	29 052 €	222 732 €
AT-ADVB-000456	ARNEKE	ARNEKE	Restauration des charpentes et toitures de l'église Saint-Martin	1 262 630,98 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000051	ARTRES	ARTRES	Remplacement des mâts et des éclairages en LED	98 511,90 €	39 404 €		39 404 €
AT-ADVB-000173	ARTRES	ARTRES	Création d'un parking qualitatif drainant	39 407,56 €	15 763 €		15 763 €
AT-ADVB-000010	AUBENCHEUL AU BAC	AUBENCHEUL AU BAC	Requalification du stade Marc Leleu en aire d'activités sportive et de détente multigénérationnelle	408 863,00 €	122 658 €		122 658 €
AT-ADVB-000286	AUBERCHICOURT	AUBERCHICOURT	Travaux de rénovation intérieure et de mise aux normes de la salle des sports Coquelet	264 887,51 €	132 443 €		132 443 €
AT-ADVB-000188	AUBRY DU HAINAUT	AUBRY DU HAINAUT	Modernisation des installations d'éclairage public	341 850,00 €	128 740 €		128 740 €
AT-ADVB-000389	AUCHY LEZ ORCHIES	AUCHY LEZ ORCHIES	Remise en état de l'église Sainte-Berthe - Phase 1	1 253 787,29 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000393	AUDIGNIES	AUDIGNIES	Rénovation et agrandissement de la salle polyvalente et transformation du logement de fonction en espace intergénérationnel	289 902,38 €	106 573 €		106 573 €
AT-ADVB-000604	AVESNES SUR HELPE	AVESNES SUR HELPE	Aménagement de l'entrée de ville de la route de Landrecies	591 878,33 €	212 920 €	10 646 €	223 566 €
AT-ADVB-000703	BAISIEUX	BAISIEUX	Création d'une aire intergénérationnelle de sports et loisirs	368 876,61 €	147 550 €		147 550 €
AT-ADVB-000474	BAIVES	BAIVES	Rénovation énergétique et mises aux normes de la salle des fêtes	615 540,00 €	246 200 €	36 930 €	283 130 €
AT-ADVB-000190	BANTEUX	BANTEUX	Isolation des bâtiments des écoles	25 252,16 €	12 626 €		12 626 €
AT-ADVB-000676	BANTOUZELLE	BANTOUZELLE	Isolation intérieure et extérieure de l'école	43 042,78 €	21 521 €		21 521 €
AT-ADVB-000706	BANTOUZELLE	BANTOUZELLE	Installation de la vidéoprotection dans la commune	40 100,99 €	18 193 €		18 193 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000101	BAS LIEU	BAS LIEU	Rénovation de l'éclairage public extérieur	15 969,00 €	6 387 €		6 387 €
AT-ADVB-000125	BAVAY	BAVAY	Création d'un plateau multisports et sautoirs	199 520,87 €	79 808 €		79 808 €
AT-ADVB-000326	BAVINCHOVE	BAVINCHOVE	Remplacement et isolation du carrelage de la salle des fêtes et la mairie	35 907,30 €	17 953 €		17 953 €
AT-ADVB-000144	BAZUEL	BAZUEL	Changement partiel des châssis extérieurs de l'école et de la médiathèque	11 088,60 €	5 544 €		5 544 €
AT-ADVB-000398	BEAUDIGNIES	BEAUDIGNIES	Réfection du clocher de l'église Saint-Etienne	15 875,00 €	4 762 €		4 762 €
AT-ADVB-000318	BEAUFORT	BEAUFORT	Construction d'une extension de l'école	152 979,04 €	61 192 €		61 192 €
AT-ADVB-000467	BEAUVOIS EN CAMBRESIS	BEAUVOIS EN CAMBRESIS	Aménagements qualitatifs des trottoirs rue Victor Watremez de l'entrée d'agglomération en venant de Cambrai jusqu'au carrefour avec la rue Marcelin Berthelot	868 840,00 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000780	BELLIGNIES	BELLIGNIES	Implantation d'une école maternelle dans des bâtiments anciens (phase1)	915 315,00 €	300 000 €	45 000 €	345 000 €
AT-ADVB-000368	BERELLES	BERELLES	Rénovation de l'éclairage public	8 600,00 €	3 440 €		3 440 €
AT-ADVB-000112	BERLAIMONT	BERLAIMONT	Travaux d'aménagement des réfectoires pour le service de restauration scolaire et création d'un accès à l'école de Mormal	487 800,00 €	195 120 €		195 120 €
AT-ADVB-000637	BERMERAIN	BERMERAIN	Réhabilitation de la salle des fêtes dite "foyer rural"	743 441,90 €	297 376 €		297 376 €
AT-ADVB-000091	BERMERIES	BERMERIES	Rénovation thermique des bâtiments et installation de panneaux solaires	53 510,60 €	21 404 €		21 404 €
AT-ADVB-000155	BERSEE	BERSEE	Requalification du groupe scolaire	1 271 765,00 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000778	BERSILLIES	BERSILLIES	Aménagement d'une aire de stationnement qualitatif en centre bourg	155 314,00 €	62 125 €		62 125 €
AT-ADVB-000226	BETHENCOURT	BETHENCOURT	Rénovation énergétique et mise aux normes d'accessibilité et de sécurité de la salle Juste Collery (Mille Clubs)	521 131,80 €	208 452 €		208 452 €
AT-ADVB-000745	BEUGNIES	BEUGNIES	Rénovation partielle et extension de l'école du Courtil	717 044,75 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000781	BIERNE	BIERNE	Rénovation énergétique au groupe scolaire Joseph Leprêtre	384 381,63 €	115 300 €	5 765 €	121 065 €
AT-ADVB-000394	BISSEZEELE	BISSEZEELE	Rénovation de la toiture du bâtiment communal de la mairie	43 373,40 €	17 349 €		17 349 €
AT-ADVB-000354	BLARINGHEM	BLARINGHEM	Remplacement de l'éclairage du complexe sportif	45 412,51 €	22 706 €		22 706 €
AT-ADVB-000487	BLECOURT	BLECOURT	Modernisation de l'éclairage public - passage aux LED	21 752,00 €	8 700 €		8 700 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000445	BOESCHEPE	BOESCHEPE	Démolition et reconstruction d'un bâtiment public	588 775,00 €	218 720 €	10 936 €	229 656 €
AT-ADVB-000735	BOIS GRENIER	BOIS GRENIER	Remplacement des menuiseries de l'école publique	14 843,20 €	4 452 €		4 452 €
AT-ADVB-000258	BOLLEZEELE	BOLLEZEELE	Remplacement de l'épi de faitage de la tourelle à la mairie	39 007,61 €	15 603 €		15 603 €
AT-ADVB-000402	BOLLEZEELE	BOLLEZEELE	Installation d'un système de vidéoprotection sur la commune	30 207,00 €	15 103 €		15 103 €
AT-ADVB-000508	BORRE	BORRE	Mise en sécurité incendie de la salle du Driehoek et réparation de la tour du tir à l'arc	32 531,07 €	16 265 €		16 265 €
AT-ADVB-000455	BOUCHAIN	BOUCHAIN	Rénovation énergétique de divers bâtiments communaux	381 909,37 €	114 560 €	5 728 €	120 288 €
AT-ADVB-000036	BOULOGNE SUR HELPE	BOULOGNE SUR HELPE	Amélioration énergétique de l'éclairage public	17 000,00 €	6 800 €		6 800 €
AT-ADVB-000174	BOUSBECQUE	BOUSBECQUE	Mise en œuvre du Plan Sports communal (vestiaires St Joseph ; vestiaires et tribune du complexe sportif Léon Dalle, salles de sports Jean Débuf et Jean-Philippe Gatien)	1 311 200,00 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000288	BOUSIES	BOUSIES	Construction de vestiaires au stade municipal	700 000,00 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000804	BOUSIGNIES	BOUSIGNIES	Solution anti chaleur par climatisation réversible et stores extérieur pour l'école	33 003,96 €	16 501 €		16 501 €
AT-ADVB-000658	BOUSSIERES SUR SAMBRE	BOUSSIERES SUR SAMBRE	Isolation et réduction de la consommation d'électricité à l'école Pierre Perret et à la mairie	67 765,70 €	31 652 €		31 652 €
AT-ADVB-000076	BOUSSOIS	BOUSSOIS	Travaux de remplacement de menuiseries à l'école Casanova et au groupe scolaire Carlin - Phase 2	32 328,98 €	16 164 €		16 164 €
AT-ADVB-000253	BOUVIGNIES	BOUVIGNIES	Aménagement d'un city-stade, d'une aire de jeux et rénovation des courts de tennis au parc du Manoir	268 200,14 €	134 099 €		134 099 €
AT-ADVB-000560	BOUVINES	BOUVINES	Rénovation de l'éclairage public	43 861,50 €	17 544 €		17 544 €
AT-ADVB-000721	BRAY DUNES	BRAY DUNES	Création d'une micro crèche	159 996,40 €	5 833 €		5 833 €
AT-ADVB-000462	BROUCKERQUE	BROUCKERQUE	Remplacement de la toiture et des menuiseries du bâtiment accueillant deux classes	116 653,35 €	46 661 €		46 661 €
AT-ADVB-000764	BRUILLE LEZ MARCHIENNES	BRUILLE LEZ MARCHIENNES	Réfection de l'école Félicien Joly : isolation des combles, installation de sous-plafonds, relamping en LED et installation d'une nouvelle chaudière	51 669,29 €	25 834 €		25 834 €
AT-ADVB-000009	BRUILLE SAINT AMAND	BRUILLE SAINT AMAND	Restauration et équipement de monuments culturel et de mémoire	68 121,36 €	34 060 €		34 060 €
AT-ADVB-000630	BUGNICOURT	BUGNICOURT	Installation d'un système de vidéo protection urbaine	57 222,50 €	28 611 €		28 611 €
AT-ADVB-000105	BUSIGNY	BUSIGNY	Rénovation qualitative des trottoirs de la rue du Poirier	289 500,00 €	97 816 €		97 816 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000369	BUYSSCHEURE	BUYSSCHEURE	Construction d'une salle de psychomotricité	378 203,64 €	151 281 €		151 281 €
AT-ADVB-000768	CA PORTE DU HAINAUT (CAPH)	BELLAING	Réfection de l'éclairage public en LED d'une partie de la rue Henri Durre à Bellaing	18 730,00 €	9 365 €		9 365 €
AT-ADVB-000718	CA PORTE DU HAINAUT (CAPH)	RUMEGIES	Réhabilitation de l'église Saint-Brice à Rumegies	2 239 227,00 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000762	CAESTRE	CAESTRE	Aménagement d'un espace intergénérationnel, rue du 8 mai 1945	306 577,40 €	153 288 €		153 288 €
AT-ADVB-000723	CANTIN	CANTIN	Construction du groupe scolaire - phase 2	1 362 558,51 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000554	CAPPELLE BROUCK	CAPPELLE BROUCK	Aménagement d'un équipement multisports	155 545,20 €	62 218 €		62 218 €
AT-ADVB-000687	CARTIGNIES	CARTIGNIES	Réfection du kiosque à danser et revitalisation de l'espace bouledrome	21 840,00 €	10 920 €		10 920 €
AT-ADVB-000666	CATILLON SUR SAMBRE	CATILLON SUR SAMBRE	Rénovation et mise en accessibilité des sanitaires de l'école primaire et maternelle	70 579,51 €	35 289 €		35 289 €
AT-ADVB-000655	CC COEUR DE L'AVESNOIS (3 CA)	DOURLERS	Création d'un plateau multisports à Doullers	185 438,94 €	74 175 €		74 175 €
AT-ADVB-000549	CERFONTAINE	CERFONTAINE	Aménagement d'un city stade multisports	97 658,50 €	39 063 €		39 063 €
AT-ADVB-000523	CHERENG	CHERENG	Rénovation de l'éclairage public	52 945,00 €	26 472 €		26 472 €
AT-ADVB-000565	CLARY	CLARY	Travaux de réhabilitation et d'extension d'un bâtiment vacant pour créer un espace d'accueil périscolaire et extrascolaire	391 960,00 €	164 439 €		164 439 €
AT-ADVB-000813	COBRIEUX	COBRIEUX	Rénovation énergétique de la salle multi-activités	36 605,00 €	18 302 €		18 302 €
AT-ADVB-000160	COLLERET	COLLERET	Travaux de rénovation et mise aux normes de l'atelier municipal	37 248,34 €	18 624 €		18 624 €
AT-ADVB-000239	COUTICHES	COUTICHES	Construction de la 2ème tranche de l'école primaire Léon Lambert - Phase 3	783 006,32 €	300 000 €	45 000 €	345 000 €
AT-ADVB-000534	CRESPIN	CRESPIN	Programme de travaux sur les équipements sportifs 2023	69 899,28 €	34 949 €		34 949 €
AT-ADVB-000672	CREVECOEUR SUR ESCAUT	CREVECOEUR SUR ESCAUT	Installation d'un système de vidéoprotection sur la commune (Etude)	48 500,00 €	24 250 €		24 250 €
AT-ADVB-000511	CROIX CALUYAU	CROIX CALUYAU	Aménagement d'un trottoir face à la mairie et la place communale	45 735,90 €	22 867 €		22 867 €
AT-ADVB-000008	DAMOUSIES	DAMOUSIES	Rénovation thermique et énergétique de la mairie	26 053,26 €	13 020 €	651 €	13 671 €
AT-ADVB-000114	DEULEMONT	DEULEMONT	Réaménagement et extension de la salle des fêtes André Dekyndt	1 080 910,62 €	300 000 €	15 000 €	315 000 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000249	DIMECHAUX	DIMECHAUX	Réfection du mur du cimetière	33 329,20 €	16 664 €		16 664 €
AT-ADVB-000227	DIMONT	DIMONT	Rénovation de l'éclairage public communal	35 480,00 €	14 192 €		14 192 €
AT-ADVB-000620	DRINCHAM	DRINCHAM	Réfection de l'entrée, de la sacristie et des soubassements à l'intérieur de l'église	8 552,98 €	4 276 €		4 276 €
AT-ADVB-000085	EBBLINGHEM	EBBLINGHEM	Création, conception et gestion écologique d'un nouveau cimetière	359 661,00 €	143 860 €	7 193 €	151 053 €
AT-ADVB-000201	ECAILLON	ECAILLON	Rénovation et extension de la salle des fêtes Emile Zola	88 726,84 €	44 363 €		44 363 €
AT-ADVB-000566	EECKE	EECKE	Rénovation du groupe Scolaire Paul Delmaere	9 677,62 €	4 838 €		4 838 €
AT-ADVB-000452	ELESMES	ELESMES	Création d'un padel tennis	68 000,00 €	27 200 €		27 200 €
AT-ADVB-000732	ELINCOURT	ELINCOURT	Réfection de la charpente et de la toiture de la salle des fêtes	280 304,00 €	140 152 €		140 152 €
AT-ADVB-000830	EMMERIN	EMMERIN	Rénovation de la toiture de la salle de tennis	50 241,57 €	25 120 €		25 120 €
AT-ADVB-000831	EMMERIN	EMMERIN	Aménagement d'une grange en espace polyvalent	68 898,30 €	34 449 €		34 449 €
AT-ADVB-000461	ENGLOS	ENGLOS	Rénovation des équipements communaux du centre bourg (terrain sportif, city-stade, mairie, espace Kalimera, école et cimetière)	88 219,45 €	35 288 €		35 288 €
AT-ADVB-000240	ENNEVELIN	ENNEVELIN	Rénovation complète de l'école primaire Daniel Devendeville	378 408,74 €	151 363 €		151 363 €
AT-ADVB-000229	EPPE SAUVAGE	EPPE SAUVAGE	Restauration de l'église Saint-Ursmar	750 086,37 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000775	ERCHIN	ERCHIN	Travaux d'aménagement au cimetière et à l'église	24 597,89 €	12 298 €		12 298 €
AT-ADVB-000254	ERQUINGHEM LE SEC	ERQUINGHEM LE SEC	Rénovation du sol de l'école communale Ghislain Henniart	13 461,31 €	6 730 €		6 730 €
AT-ADVB-000184	ERRE	ERRE	Rénovation énergétique de l'école Suzanne Lanoy	532 480,16 €	260 980 €	13 049 €	274 029 €
AT-ADVB-000709	ESCARMAIN	ESCARMAIN	Travaux de mise aux normes PMR, de rénovation thermique et électrique dans le cadre des économies d'énergie de la salle polyvalente	660 000,00 €	264 000 €	13 200 €	277 200 €
AT-ADVB-000404	ESCAUDOEUVRES	ESCAUDOEUVRES	Réfection qualitative de trottoirs rue Jean Jaurès (à partir de l'angle de la rue de l'Épinette/rue Jean Jaurès jusqu'au n°218 rue Jean Jaurès)	65 787,93 €	15 214 €		15 214 €
AT-ADVB-000403	ESCAUDOEUVRES	ESCAUDOEUVRES	Réfection de l'allée principale du cimetière - rue de Bouchain	19 788,20 €	9 894 €		9 894 €
AT-ADVB-000370	ESCOBECQUES	ESCOBECQUES	Rénovation de bâtiments communaux (médiathèque et mairie)	55 980,00 €	20 387 €		20 387 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000372	ESCOBECQUES	ESCOBECQUES	Réfection du court de tennis	46 940,00 €	23 470 €		23 470 €
AT-ADVB-000269	ESNES	ESNES	Rénovation énergétique du local de la cantine communale	34 860,30 €	3 486 €		3 486 €
AT-ADVB-000819	ESQUELBECCQ	ESQUELBECCQ	Rénovation du complexe sportif Vaesken - tranche ferme	2 213 000,00 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000570	ESTREES	ESTREES	Aménagement qualitatif et mise en accessibilité PMR du parking rue de la Mairie	47 460,00 €	23 730 €		23 730 €
AT-ADVB-000787	ESWARS	ESWARS	Installation d'un système de vidéoprotection	20 000,18 €	10 000 €		10 000 €
AT-ADVB-000446	ETH	ETH	Réhabilitation de la mairie et de la salle polyvalente	531 250,00 €	212 500 €		212 500 €
AT-ADVB-000861	ETROEUNGT	ETROEUNGT	Aménagement du square au cœur du village	37 383,00 €	18 691 €		18 691 €
AT-ADVB-000529	FAMARS	FAMARS	Extension de la vidéoprotection	295 948,42 €	118 379 €		118 379 €
AT-ADVB-000751	FAUMONT	FAUMONT	Réalisation d'un city stade et d'un skate park	95 646,60 €	38 258 €		38 258 €
AT-ADVB-000138	FERON	FERON	Création d'une salle polyvalente à dominante sportive	1 300 000,00 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000650	FERRIERE LA PETITE	FERRIERE LA PETITE	Rénovation et mise aux normes électrique du musée de la faïence et de la poterie	15 750,00 €	7 875 €		7 875 €
AT-ADVB-000681	FLAUMONT WAUDRECHIES	FLAUMONT WAUDRECHIES	Rénovation thermique de la salle multisports	310 300,00 €	124 120 €		124 120 €
AT-ADVB-000365	FLETRE	FLETRE	Aménagement d'un espace extérieur multigénérationnel	134 652,00 €	67 000 €		67 000 €
AT-ADVB-000564	FLINES LEZ RACHES	FLINES LEZ RACHES	Rénovation thermique de l'école Cassin - Phase 2	127 889,70 €	38 360 €	1 918 €	40 278 €
AT-ADVB-000062	FONTAINE AU BOIS	FONTAINE AU BOIS	Construction d'un espace couvert multi-activités	278 876,00 €	139 438 €		139 438 €
AT-ADVB-000680	FOREST SUR MARQUE	FOREST SUR MARQUE	Construction du Centre Technique Municipal	814 000,00 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000170	FOURNES EN WEPPE	FOURNES EN WEPPE	Rénovation de l'église Notre Dame de la Nativité (vitraux classés et maçonneries)	343 515,89 €	137 406 €		137 406 €
AT-ADVB-000546	FRELINGHIEN	FRELINGHIEN	Rénovation du complexe sportif	44 932,75 €	17 973 €		17 973 €
AT-ADVB-000697	FROMELLES	FROMELLES	Rénovation de la salle du temps libre	190 675,02 €	66 720 €	3 336 €	70 056 €
AT-ADVB-000710	GHISSIGNIES	GHISSIGNIES	Mise aux normes et accessibilité de la salle des fêtes et construction d'une cantine scolaire attenante	248 762,33 €	124 381 €		124 381 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000802	GHYVELDE	GHYVELDE	Rénovation énergétique de bâtiments communaux	149 833,00 €	59 933 €		59 933 €
AT-ADVB-000298	GLAGEON	GLAGEON	Travaux de transition écologique de l'école Jacques Brel	143 794,09 €	71 880 €	3 594 €	75 474 €
AT-ADVB-000383	GOEULZIN	GOEULZIN	Aménagement qualitatif et paysager de la rue de Roucourt	1 154 904,72 €	295 480 €	44 322 €	339 802 €
AT-ADVB-000647	GOGNIES CHAUSSEE	GOGNIES CHAUSSEE	Rénovation intérieure et extérieure de l'église	102 600,00 €	41 040 €		41 040 €
AT-ADVB-000857	GOMMEGNIES	GOMMEGNIES	Extension éco-responsable de l'école René Jouglet - phase 3 aménagements extérieurs et panneaux photovoltaïques	803 295,00 €	300 000 €	45 000 €	345 000 €
AT-ADVB-000050	GRAND FAYT	GRAND FAYT	Accès PMR école et mairie	20 115,00 €	10 057 €		10 057 €
AT-ADVB-000785	GRUSON	GRUSON	Aménagement d'une plaine de jeux	437 969,99 €	175 188 €		175 188 €
AT-ADVB-000767	GUESNAIN	GUESNAIN	Reconstruction de l'éclairage public (programme de la 7ème année de rénovation de l'éclairage public)	118 512,00 €	59 256 €		59 256 €
AT-ADVB-000473	GUSSIGNIES	GUSSIGNIES	Réhabilitation de la Grande Place et amélioration du ruissellement des eaux & Réaménagement des abords de la mairie et mise en accessibilité de la bibliothèque	248 138,58 €	99 255 €		99 255 €
AT-ADVB-000634	HAMEL	HAMEL	Aménagement qualitatif de la rue Martial Détournay	612 122,66 €	130 566 €		130 566 €
AT-ADVB-000678	HANTAY	HANTAY	Aménagement d'une aire de jeux au Clos des Hellébores	46 858,00 €	23 429 €		23 429 €
AT-ADVB-000358	HARGNIES	HARGNIES	Rénovation du mur de la mairie	8 957,00 €	4 478 €		4 478 €
AT-ADVB-000296	HASNON	HASNON	Extension n°2 de l'école maternelle (trois classes, un dortoir, une garderie)	1 038 713,00 €	300 000 €	15 000 €	315 000 €
AT-ADVB-000776	HAULCHIN	HAULCHIN	Réaménagement qualitatif du quartier Usinor (phase 1)	98 933,60 €	39 573 €		39 573 €
AT-ADVB-000796	HAUSSY	HAUSSY	Rénovation des sanitaires de la salle des fêtes	73 183,50 €	36 591 €		36 591 €
AT-ADVB-000485	HAVELUY	HAVELUY	Travaux de réfection de la toiture du local de la pétanque	18 210,89 €	9 105 €		9 105 €
AT-ADVB-000104	HAYNECOURT	HAYNECOURT	Rénovation énergétique du Mille-Clubs	574 000,00 €	229 600 €	11 480 €	241 080 €
AT-ADVB-000729	HELESMES	HELESMES	Rénovation du réseau d'éclairage public par du LED	76 226,00 €	35 000 €		35 000 €
AT-ADVB-000761	HERGNIES	HERGNIES	Extension du restaurant scolaire de l'école No A Houx	238 493,30 €	119 246 €		119 246 €
AT-ADVB-000696	HERZEELE	HERZEELE	Aménagement du café des orgues en vue d'une exploitation culturelle	118 078,72 €	47 231 €		47 231 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000095	HESTRUD	HESTRUD	Travaux de remplacement des châssis et des portes de la mairie	26 974,86 €	10 789 €		10 789 €
AT-ADVB-000360	HOLQUE	HOLQUE	Réfection de la couverture de la mairie	33 182,50 €	16 591 €		16 591 €
AT-ADVB-000261	HON HERGIES	HON HERGIES	Installation de panneaux photovoltaïques sur les ateliers municipaux et relamping des bâtiments communaux	73 002,80 €	36 500 €	1 825 €	38 325 €
AT-ADVB-000388	HORDAIN	HORDAIN	Réfection de l'éclairage public - phase 3	77 320,26 €	35 000 €		35 000 €
AT-ADVB-000847	HORNAING	HORNAING	Réfection de la toiture de l'école Suzanne Lanoy - ERBM	64 254,21 €	32 127 €		32 127 €
AT-ADVB-000328	HOUTKERQUE	HOUTKERQUE	Aménagement du centre-bourg	272 046,10 €	52 359 €		52 359 €
AT-ADVB-000270	HOYMILLE	HOYMILLE	Réalisation d'un bâtiment associatif	204 000,00 €	61 200 €		61 200 €
AT-ADVB-000731	ILLIES	ILLIES	Rénovation de l'école Jean Monnet - Phase 2 (mise aux normes PMR, rénovation énergétique et aménagements extérieurs)	841 638,00 €	300 000 €	45 000 €	345 000 €
AT-ADVB-000263	JENLAIN	JENLAIN	Réhabilitation d'un bâtiment existant en mairie annexe et poste communale	438 052,00 €	109 513 €		109 513 €
AT-ADVB-000325	JOLIMETZ	JOLIMETZ	Aménagement intérieur et accessibilité de la maison du sabotier phase II	100 000,00 €	40 000 €	6 000 €	46 000 €
AT-ADVB-000335	KILLEM	KILLEM	Rénovation d'un bâtiment en vue de la création d'une M.A.M.	98 854,36 €	49 427 €		49 427 €
AT-ADVB-000148	LA LONGUEVILLE	LA LONGUEVILLE	Extension et réaménagement du restaurant scolaire	435 000,00 €	174 000 €		174 000 €
AT-ADVB-000507	LA SENTINELLE	LA SENTINELLE	Construction d'une école maternelle	4 693 509,51 €	300 000 €	45 000 €	345 000 €
AT-ADVB-000610	LAUWIN PLANQUE	LAUWIN PLANQUE	Aménagements qualitatifs des espaces publics de la résidence de la Fontaine Bleue	2 117 828,54 €	300 000 €	15 000 €	315 000 €
AT-ADVB-000815	LE FAVRIL	LE FAVRIL	Mise en place d'une chaufferie avec un réseau de chaleur alimentant l'intégralité des bâtiments communaux	992 452,22 €	300 000 €	45 000 €	345 000 €
AT-ADVB-000128	LECELLES	LECELLES	Rénovation thermique de la salle des fêtes Jacqueline Haroux	448 664,49 €	134 580 €	6 729 €	141 309 €
AT-ADVB-000562	LEDRINGHEM	LEDRINGHEM	Rénovation thermique du foyer rural Deblock	161 433,32 €	64 573 €		64 573 €
AT-ADVB-000302	LES RUES DES VIGNES	LES RUES DES VIGNES	Construction d'une salle polyculturelle	1 050 000,00 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000730	LESDAIN	LESDAIN	Création d'un jardin du souvenir	8 056,67 €	4 028 €		4 028 €
AT-ADVB-000799	LEWARDE	LEWARDE	Réhabilitation du groupe scolaire "Roger Salengro"	604 860,00 €	300 000 €		300 000 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000727	LEZ FONTAINE	LEZ FONTAINE	Travaux de rénovation énergétique et mise en plain pied de la mairie	354 931,58 €	137 586 €		137 586 €
AT-ADVB-000106	LIESSIES	LIESSIES	Rénovation énergétique de l'école et rénovation partielle de la toiture du foyer rural	126 445,58 €	50 578 €		50 578 €
AT-ADVB-000314	LIEU SAINT AMAND	LIEU SAINT AMAND	Aménagement d'un parc de loisirs, nature et découvertes	1 280 782,75 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000621	LIGNY EN CAMBRESIS	LIGNY EN CAMBRESIS	Aménagement d'un bâtiment place du 8 Mai et ses abords pour y accueillir les activités périscolaires et extrascolaires	657 440,56 €	262 976 €		262 976 €
AT-ADVB-000342	LIMONT FONTAINE	LIMONT FONTAINE	Rénovation de l'église Saint-Géry lot 1	1 577 625,38 €	300 000 €	15 000 €	315 000 €
AT-ADVB-000359	LOFFRE	LOFFRE	Installation d'un système de chauffage par géothermie sur 4 bâtiments communaux	705 605,00 €	282 240 €	14 112 €	296 352 €
AT-ADVB-000306	LOOBERGHE	LOOBERGHE	Rénovation énergétique de l'école publique Marcel Valcke, 1ère phase : réfection de la toiture avec isolation	91 994,80 €	35 000 €	1 750 €	36 750 €
AT-ADVB-000627	LOURCHES	LOURCHES	Réhabilitation du gymnase Léo Lagrange	1 360 860,56 €	300 000 €	15 000 €	315 000 €
AT-ADVB-000500	LOUVIGNIES QUESNOY	LOUVIGNIES QUESNOY	Rénovation énergétique de la salle polyvalente et installation d'une centrale photovoltaïque	874 384,00 €	300 000 €	45 000 €	345 000 €
AT-ADVB-000324	MAING	MAING	Travaux de réfection de toitures au groupe scolaire Pierre Vanderbecq	250 195,45 €	100 078 €		100 078 €
AT-ADVB-000338	MALINCOURT	MALINCOURT	Rénovation énergétique de l'école Louis Blériot	495 000,00 €	198 000 €	9 900 €	207 900 €
AT-ADVB-000037	MARBAIX	MARBAIX	Changement et rénovation de l'éclairage public	41 003,12 €	20 501 €		20 501 €
AT-ADVB-000221	MARESCHE	MARESCHE	Mise en place d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur pour alimenter les bâtiments communaux	868 713,00 €	300 000 €	45 000 €	345 000 €
AT-ADVB-000447	MARETZ	MARETZ	Création d'une plateforme city stade	96 757,00 €	48 378 €		48 378 €
AT-ADVB-000252	MAROILLES	MAROILLES	Réhabilitation et mise aux normes de la turbine du moulin de Maroilles - Autoconsommation collective	190 000,00 €	76 000 €	3 800 €	79 800 €
AT-ADVB-000099	MARPENT	MARPENT	Extension de l'école maternelle Suzanne Lacore	55 250,00 €	27 625 €		27 625 €
AT-ADVB-000116	MARPENT	MARPENT	Installation de toilettes PMR au stade des Cheminots	20 100,00 €	10 040 €	1 506 €	11 546 €
AT-ADVB-000077	MARQUETTE EN OSTREVANT	MARQUETTE EN OSTREVANT	Rénovation thermique et énergétique de la mairie, du foyer rural et de l'agence postale	203 392,00 €	60 825 €		60 825 €
AT-ADVB-000512	MASTAING	MASTAING	Passage en LED de l'éclairage public	175 232,45 €	52 569 €		52 569 €
AT-ADVB-000502	MAUROIS	MAUROIS	Remplacement de la toiture du bâtiment annexe de l'école et du préau	36 141,39 €	18 070 €		18 070 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000047	MAZINGHIEN	MAZINGHIEN	Travaux de réfection d'un pan de toiture côté ouest de l'église	58 266,60 €	29 133 €		29 133 €
AT-ADVB-000482	MERCKEGHEM	MERCKEGHEM	Rénovation thermique et réagencement de la mairie	209 657,24 €	83 862 €		83 862 €
AT-ADVB-000692	MERIGNIES	MERIGNIES	Installation d'un éclairage à LED dans la salle des sports et le dojo de l'espace sport et culture	41 965,28 €	20 982 €		20 982 €
AT-ADVB-000308	MERRIS	MERRIS	Installation de panneaux photovoltaïques à la nouvelle salle polyvalente à dominante sportive	91 110,00 €	36 440 €	1 822 €	38 262 €
AT-ADVB-000233	MILLONFOSSE	MILLONFOSSE	Construction d'une cantine scolaire	1 060 307,33 €	300 000 €	45 000 €	345 000 €
AT-ADVB-000571	MOEUVRES	MOEUVRES	Sécurisation de la commune par la mise en place de la vidéoprotection	31 953,08 €	15 976 €		15 976 €
AT-ADVB-000828	MONCHAUX SUR ECAILLON	MONCHAUX SUR ECAILLON	Création d'un cheminement piétonnier le long de la RD40a (route de Verchain)	24 673,00 €	9 869 €		9 869 €
AT-ADVB-000699	MONCHECOURT	MONCHECOURT	Travaux de menuiseries extérieures (cantine scolaire, écoles, salle de sport et salle des fêtes) et sécurisation des accès (aux écoles et centre de loisirs)	72 215,49 €	36 107 €		36 107 €
AT-ADVB-000586	MONS EN PEVELE	MONS EN PEVELE	Création d'un square à l'angle des rues de la Place et du Moulin	36 200,00 €	13 022 €		13 022 €
AT-ADVB-000749	MONTIGNY EN CAMBRESIS	MONTIGNY EN CAMBRESIS	Création et aménagement d'une aire de jeux pour enfants en centre-bourg	48 709,50 €	24 354 €		24 354 €
AT-ADVB-000329	MONTIGNY EN OSTREVENT	MONTIGNY EN OSTREVENT	Rénovation de l'éclairage public phase 6	99 727,00 €	49 863 €		49 863 €
AT-ADVB-000117	MORBECQUE	MORBECQUE	Création d'un plateau multisports	136 654,00 €	54 661 €		54 661 €
AT-ADVB-000143	MORTAGNE DU NORD	MORTAGNE DU NORD	Travaux de réhabilitation de l'intérieur et changement des menuiseries de la salle des banquets	65 574,00 €	32 780 €	1 639 €	34 419 €
AT-ADVB-000167	MOUSTIER EN FAGNE	MOUSTIER EN FAGNE	Aménagement PMR de la salle des fêtes	8 906,58 €	4 453 €		4 453 €
AT-ADVB-000203	NAVES	NAVES	Création d'une aire de jeux et de détente	32 000,00 €	9 600 €		9 600 €
AT-ADVB-000224	NEUF BERQUIN	NEUF BERQUIN	Rénovation et aménagement d'un ensemble de bâtiments communaux en vue de créer un restaurant scolaire et une garderie	736 955,00 €	294 782 €		294 782 €
AT-ADVB-000716	NEUVILLE EN AVESNOIS	NEUVILLE EN AVESNOIS	Refection du sol de la salle de classe	29 800,00 €	11 920 €		11 920 €
AT-ADVB-000582	NEUVILLE SUR ESCAUT	NEUVILLE SUR ESCAUT	Aménagement intérieur de la salle multisports Léo-Lagrange	1 025 664,68 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000121	NEUVILLY	NEUVILLY	Rénovation thermique de l'école des filles	89 733,93 €	44 866 €		44 866 €
AT-ADVB-000867	NIERGNIES	NIERGNIES	Rénovation et embellissement du bloc communal (mairie, école, garderie, salle polyvalente)	891 699,09 €	300 000 €	15 000 €	315 000 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000132	NOMAIN	NOMAIN	Extension et réhabilitation de l'école Léo Lagrange	1 311 974,92 €	300 000 €	45 000 €	345 000 €
AT-ADVB-000078	NOYELLES SUR ESCAUT	NOYELLES SUR ESCAUT	Réaménagement de la plaine de loisirs et de détente "Daniel Leclercq"	208 443,00 €	83 377 €		83 377 €
AT-ADVB-000544	NOYELLES SUR SAMBRE	NOYELLES SUR SAMBRE	Aménagement paysager qualitatif le long de la RD 959 en agglomération	74 321,10 €	35 000 €		35 000 €
AT-ADVB-000464	OBIES	OBIES	Remplacement de l'éclairage par la fourniture de LED à l'école, la mairie et la salle polyvalente	19 378,60 €	9 689 €		9 689 €
AT-ADVB-000800	ODOMEZ	ODOMEZ	Rénovation de l'éclairage public	69 350,00 €	34 675 €		34 675 €
AT-ADVB-000080	OHAIN	OHAIN	Remplacement d'un éclairage public vétuste par un éclairage public autonome (photovoltaïque) à LED	46 584,59 €	23 292 €		23 292 €
AT-ADVB-000690	OOST CAPPEL	OOST CAPPEL	Dernière phase de travaux finition de la charpente couverture de l'église Saint-Nicolas	220 690,02 €	88 276 €		88 276 €
AT-ADVB-000550	ORSINVAL	ORSINVAL	Phase 1 : Aménagement de liaisons piétonnes et cyclistes sécurisées aux normes d'accessibilité avec mise en place d'équipements de sécurité	853 920,37 €	300 000 €	15 000 €	315 000 €
AT-ADVB-000490	OUDEZEELE	OUDEZEELE	Remplacement des menuiseries bois de la salle des fêtes par des menuiseries double vitrage	9 921,95 €	4 960 €		4 960 €
AT-ADVB-000466	PAILLEN COURT	PAILLEN COURT	Réaménagement des trottoirs rue d'Estrun	418 522,50 €	147 083 €		147 083 €
AT-ADVB-000784	PETITE FORET	PETITE FORET	Rénovation de l'éclairage public	554 275,74 €	221 710 €		221 710 €
AT-ADVB-000574	PHALEMPIN	PHALEMPIN	Développement de l'énergie solaire photovoltaïque et d'autoconsommation collective sur les bâtiments publics communaux	1 723 729,21 €	300 000 €	15 000 €	315 000 €
AT-ADVB-000350	POIX DU NORD	POIX DU NORD	Réaménagement et verdissement de la place Talma	968 754,83 €	300 000 €	15 000 €	315 000 €
AT-ADVB-000583	POMMEREUIL	POMMEREUIL	Réfection isolation de la toiture de la salle des fêtes communale	95 638,00 €	47 819 €		47 819 €
AT-ADVB-000806	PONT SUR SAMBRE	PONT SUR SAMBRE	Isolation et changement de la toiture de l'école primaire	56 276,00 €	19 696 €		19 696 €
AT-ADVB-000791	PONT SUR SAMBRE	PONT SUR SAMBRE	Changement de l'éclairage de la salle des sports	17 256,30 €	6 039 €		6 039 €
AT-ADVB-000453	POTELLE	POTELLE	Rénovation énergétique très performante de la mairie et installation d'une centrale photovoltaïque	179 672,26 €	71 860 €	10 779 €	82 639 €
AT-ADVB-000063	PREUX AU BOIS	PREUX AU BOIS	Rénovation énergétique de la salle de sport de l'école primaire	43 235,00 €	17 294 €		17 294 €
AT-ADVB-000126	PRISCHES	PRISCHES	Construction de vestiaires et d'un club-house pour le football	550 361,48 €	275 180 €		275 180 €
AT-ADVB-000264	PROUVY	PROUVY	Aménagement qualitatif RD 70 et création d'un parking	314 467,28 €	125 780 €	18 867 €	144 647 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000251	QUAROUBLE	QUAROUBLE	Travaux d'aménagement d'un accueil périscolaire	116 400,00 €	30 262 €		30 262 €
AT-ADVB-000401	RACHES	RACHES	Travaux de remise en état et mise en sécurité de l'église Saint-Léonard (Phase 1)	752 913,11 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000384	RADINGHEM EN WEPPE	RADINGHEM EN WEPPE	Rénovation de l'espace sportif Octave Bajoux (terrain de football)	62 209,24 €	31 104 €		31 104 €
AT-ADVB-000299	RAILLEN COURT STE OLLE	RAILLEN COURT STE OLLE	Equipement de sonorisation et traitement acoustique de la salle des fêtes du Tordoir	25 000,00 €	12 500 €		12 500 €
AT-ADVB-000309	RAILLEN COURT STE OLLE	RAILLEN COURT STE OLLE	Travaux d'extension des allées du cimetière de Sainte-Olle et création d'un parking de 10 places	85 365,20 €	26 689 €		26 689 €
AT-ADVB-000244	RAIMBEAUCOURT	RAIMBEAUCOURT	Remplacement des menuiseries extérieures avec maçonnerie à l'école maternelle Suzanne Lanoy et travaux de façade à l'école Victor Hugo	151 277,00 €	60 510 €		60 510 €
AT-ADVB-000027	RAINSARS	RAINSARS	Réhabilitation énergétique de 2 bâtiments communaux	50 013,50 €	20 005 €		20 005 €
AT-ADVB-000247	RAMOUSIES	RAMOUSIES	Travaux de rénovation, mise aux normes, isolation de la salle des fêtes	99 800,00 €	39 920 €		39 920 €
AT-ADVB-000614	RECQUIGNIES	RECQUIGNIES	Remplacement des menuiseries extérieures de l'hôtel de ville	172 023,91 €	86 011 €		86 011 €
AT-ADVB-000364	RIBECOURT LA TOUR	RIBECOURT LA TOUR	Restauration de l'église Saint-Léger -1ère tranche	516 706,51 €	204 792 €		204 792 €
AT-ADVB-000274	RIEULAY	RIEULAY	Rénovation du parc d'éclairage public communal	89 098,25 €	44 549 €		44 549 €
AT-ADVB-000124	ROBERSART	ROBERSART	Travaux d'accessibilité de l'église Saint-Jean-Baptiste	91 867,80 €	45 933 €		45 933 €
AT-ADVB-000744	ROEULX	ROEULX	Requalification du parvis de la mairie et de ses abords	301 535,00 €	120 600 €	6 030 €	126 630 €
AT-ADVB-000695	ROMBIES ET MARCHIPONT	ROMBIES ET MARCHIPONT	Conception réalisation d'un skatepark	290 450,00 €	116 180 €		116 180 €
AT-ADVB-000503	ROMERIES	ROMERIES	Rénovation thermique de la cuisine et des toilettes, mise aux normes des toilettes avec la création d'un espace sanitaire PMR, à la salle des fêtes	62 109,56 €	31 054 €		31 054 €
AT-ADVB-000371	ROUVIGNIES	ROUVIGNIES	Rénovation complète d'une salle des sports et d'un terrain multisports	635 522,50 €	188 696 €		188 696 €
AT-ADVB-000289	RUBROUCK	RUBROUCK	Agrandissement des toilettes publiques communales	36 162,01 €	14 464 €		14 464 €
AT-ADVB-000779	RUMILLY EN CAMBRESIS	RUMILLY EN CAMBRESIS	Rénovation des menuiseries des bâtiments publics (mairie, salle des fêtes et local associatif)	70 000,00 €	15 000 €		15 000 €
AT-ADVB-000885	SAEML NORDSEM	FLINES LES MORTAGNE	Aménagement de La Rubanerie à Flines-lès-Mortagne	908 000,00 €	175 700 €	26 355 €	202 055 €
AT-ADVB-000884	SAEML NORDSEM	QUIEVY	Aménagement des espaces publics du quartier de la Maladrerie à Quiévy	1 535 000,00 €	146 560 €	7 328 €	153 888 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000878	SAINGHIN EN MELANTOIS	SAINGHIN EN MELANTOIS	Réhabilitation et extension du restaurant scolaire	621 391,18 €	186 417 €		186 417 €
AT-ADVB-000765	SAINT AUBERT	SAINT AUBERT	Mise en place de systèmes de vidéo-protection	30 683,77 €	15 341 €		15 341 €
AT-ADVB-000459	SAINT AUBIN	SAINT AUBIN	Réhabilitation énergétique performante d'un bâtiment communal et installation d'une centrale photovoltaïque	294 850,00 €	117 920 €	17 688 €	135 608 €
AT-ADVB-000499	SAINT BENIN	SAINT BENIN	Remise en état des chéneaux du clocher de l'église, avec pose de filets pour supprimer l'accès des pigeons	8 800,00 €	4 400 €		4 400 €
AT-ADVB-000259	SAINT MARTIN SUR ECAILLON	SAINT MARTIN SUR ECAILLON	Création d'une maison communale	401 344,00 €	98 000 €		98 000 €
AT-ADVB-000230	SAINT PYTHON	SAINT PYTHON	Rénovation de la salle polyvalente (mise aux normes d'accessibilité, rénovation thermique et sécurisation)	729 874,40 €	263 560 €	13 178 €	276 738 €
AT-ADVB-000501	SAINT REMY CHAUSSEE	SAINT REMY CHAUSSEE	Rénovation thermique et mise en accessibilité de la salle des fêtes	460 419,00 €	184 167 €		184 167 €
AT-ADVB-000219	SAINT REMY DU NORD	SAINT REMY DU NORD	Aménagement de la place Haute	657 447,48 €	219 149 €		219 149 €
AT-ADVB-000040	SAINT SOUPLET	SAINT SOUPLET	Construction d'une salle de sport	1 430 800,00 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000615	SAINT VAAST EN CAMBRESIS	SAINT VAAST EN CAMBRESIS	Rénovation du patrimoine communal "moulin à vent"	148 248,73 €	74 124 €		74 124 €
AT-ADVB-000628	SALESCHES	SALESCHES	Opération globale de réduction des consommations d'électricité (remplacement des équipements énergivores, isolation et installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation collective)	65 811,82 €	32 900 €	1 645 €	34 545 €
AT-ADVB-000158	SALOME	SALOME	Construction d'un restaurant scolaire	2 333 842,05 €	300 000 €	15 000 €	315 000 €
AT-ADVB-000717	SAMEON	SAMEON	Travaux de mise aux normes accessibilité PMR, extension de la mairie et pose de panneaux photovoltaïques	752 778,90 €	300 000 €	45 000 €	345 000 €
AT-ADVB-000380	SARS ET ROSIERES	SARS ET ROSIERES	Rénovation et mise aux normes du réseau d'éclairage public (hors zone d'activités)	90 740,00 €	36 296 €		36 296 €
AT-ADVB-000609	SARS POTERIES	SARS POTERIES	Réfection du kiosque communal	145 506,83 €	61 026 €		61 026 €
AT-ADVB-000083	SAULTAIN	SAULTAIN	Modernisation de l'éclairage public en LED	475 750,00 €	142 725 €		142 725 €
AT-ADVB-000493	SEBOURG	SEBOURG	Eclairage public en LED du reste de la commune	99 337,00 €	39 734 €		39 734 €
AT-ADVB-000332	SEMERIES	SEMERIES	Rénovation de l'éclairage public	70 662,28 €	28 264 €		28 264 €
AT-ADVB-000336	SEPMERIES	SEPMERIES	Mise en place d'un chauffage avec éclairage dans l'église	19 080,00 €	9 540 €		9 540 €
AT-ADVB-000868	SEQUEDIN	SEQUEDIN	Remplacement des vitraux de l'église Saint-Laurent	16 299,40 €	8 149 €		8 149 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000686	SERANVILLERS FORENVILLE	SERANVILLERS FORENVILLE	Aménagement qualitatif des trottoirs rue d'Esnes	34 342,00 €	11 242 €		11 242 €
AT-ADVB-000273	SERCUS	SERCUS	Rénovation et développement de l'aire de jeux	47 578,00 €	23 789 €		23 789 €
AT-ADVB-000547	SOCX	SOCX	Aménagement d'une aire de jeux	23 472,48 €	11 736 €		11 736 €
AT-ADVB-000858	SOLRE LE CHATEAU	SOLRE LE CHATEAU	Travaux de maçonnerie, charpente, couverture et vitraux de l'église Saint-Pierre	697 800,48 €	279 120 €		279 120 €
AT-ADVB-000390	SOLRINNES	SOLRINNES	Création d'une structure de jeux pour les enfants et réaménagement de l'aire de jeux de boules	23 040,64 €	11 520 €		11 520 €
AT-ADVB-000606	SOLRINNES	SOLRINNES	Travaux de l'église	20 543,50 €	8 217 €		8 217 €
AT-ADVB-000444	SOMMAING	SOMMAING	Rénovation thermique de la salle polyvalente	63 829,39 €	25 531 €		25 531 €
AT-ADVB-000675	SPYCKER	SPYCKER	Aménagement et mise en accessibilité du parvis de l'église Saint-Léonard	142 800,00 €	57 120 €		57 120 €
AT-ADVB-000645	STEENBECQUE	STEENBECQUE	Isolation de l'école publique et accessibilité garderie et restaurant scolaire aux PMR	37 818,56 €	18 909 €		18 909 €
AT-ADVB-000601	STEENWERCK	STEENWERCK	Transformation d'un terrain de football honneur en synthétique	858 359,72 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000701	Syndicat intercommunal d'Energie des communes de Flandre (SIECF)	BAMBECQUE	Rénovation d'éclairage public en LED sur la commune de Bambecque	85 013,50 €	42 506 €		42 506 €
AT-ADVB-000659	Syndicat intercommunal d'Energie des communes de Flandre (SIECF)	LYNDE	Rénovation d'éclairage public en LED des rues du Romarin, Pavé Fleuri et du domaine des Tilleuls à Lynde	20 273,00 €	10 136 €		10 136 €
AT-ADVB-000667	Syndicat intercommunal d'Energie des communes de Flandre (SIECF)	METEREN	Rénovation d'éclairage public en LED sur la commune de Meteren	556 776,00 €	222 710 €		222 710 €
AT-ADVB-000654	Syndicat intercommunal d'Energie des communes de Flandre (SIECF)	NIEURLET	Rénovation d'éclairage public en LED rue Emile Duval à Nieurlet	13 448,00 €	6 724 €		6 724 €
AT-ADVB-000661	Syndicat intercommunal d'Energie des communes de Flandre (SIECF)	NOORDPEENE	Rénovation d'éclairage public en LED sur la commune de Noordpeene	73 115,00 €	29 246 €		29 246 €
AT-ADVB-000656	Syndicat intercommunal d'Energie des communes de Flandre (SIECF)	OCHTEZEELLE	Rénovation d'éclairage public en LED sur la commune d'Ochtezeelle	65 280,40 €	32 640 €		32 640 €
AT-ADVB-000705	Syndicat intercommunal d'Energie des communes de Flandre (SIECF)	SAINT JANS CAPPEL	Rénovation d'éclairage public en LED sur la commune de Saint-Jans-Cappel	187 298,30 €	74 919 €		74 919 €
AT-ADVB-000668	Syndicat intercommunal d'Energie des communes de Flandre (SIECF)	VOLCKERINCKHOVE	Rénovation d'éclairage public en LED sur la commune de Volckerinckhove	94 705,00 €	37 882 €		37 882 €
AT-ADVB-000708	Syndicat intercommunal d'Energie des communes de Flandre (SIECF)	WATTEN	Rénovation d'éclairage public en LED sur la commune de Watten	55 078,00 €	27 539 €		27 539 €
AT-ADVB-000652	TAISNIERES SUR HON	TAISNIERES SUR HON	Création d'un espace ludique et sportif intergénérationnel dans le cadre d'un aménagement paysager du nouveau centre- bourg	314 145,74 €	94 244 €		94 244 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000494	TERDEGHEM	TERDEGHEM	Remplacement du terrain multisport	49 635,00 €	24 817 €		24 817 €
AT-ADVB-000594	THIANT	THIANT	Travaux de rénovation et d'accessibilité de l'église	110 472,60 €	33 141 €		33 141 €
AT-ADVB-000805	THIVENCELLE	THIVENCELLE	Mise en place d'une aire de jeux à la cité Saint-Roch	42 202,30 €	21 101 €		21 101 €
AT-ADVB-000832	THUN L'EVEQUE	THUN L'EVEQUE	Clôture du cimetière communal	55 663,38 €	27 831 €		27 831 €
AT-ADVB-000172	THUN SAINT AMAND	THUN SAINT AMAND	Réhabilitation de la salle des fêtes Jean Stablinsky et du parking	771 250,00 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000552	TILLOY LEZ CAMBRAI	TILLOY LEZ CAMBRAI	Aménagement d'un ALSH et d'une salle multi activités	1 213 700,00 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000814	TRELON	TRELON	Rénovation de l'éclairage des bâtiments communaux par un relamping et le passage aux LED	11 472,42 €	5 736 €		5 736 €
AT-ADVB-000737	TRELON	TRELON	Aménagement d'un espace ludique au sein du parc public de la Maison Ténart (Maison Art déco)	9 962,00 €	4 981 €		4 981 €
AT-ADVB-000488	TRESSIN	TRESSIN	Restauration des vitraux de l'église Saint-Pierre	71 919,00 €	21 575 €		21 575 €
AT-ADVB-000872	TROISVILLES	TROISVILLES	Remise aux normes des installations sanitaires de la mairie	8 195,58 €	4 097 €		4 097 €
AT-ADVB-000693	VENDEGIES AU BOIS	VENDEGIES AU BOIS	Aménagement des trottoirs de la Grand Rue, de la mairie à la place de la Bascule	163 365,10 €	64 843 €		64 843 €
AT-ADVB-000200	VERTAIN	VERTAIN	Rénovation du bâtiment annexe de l'école rue de Baudry pour y accueillir les activités périscolaires, la garderie, les sanitaires, des bureaux et un local de stockage	198 787,82 €	79 515 €		79 515 €
AT-ADVB-000159	VICQ	VICQ	Déploiement d'un dispositif de vidéoprotection	157 750,00 €	77 415 €		77 415 €
AT-ADVB-000139	VIESLY	VIESLY	Aménagement d'un parc intergénérationnel	388 409,47 €	155 360 €	7 768 €	163 128 €
AT-ADVB-000763	VIEUX BERQUIN	VIEUX BERQUIN	Remplacement des menuiseries de la mairie	77 200,00 €	30 880 €		30 880 €
AT-ADVB-000864	VIEUX RENG	VIEUX RENG	Consolidation de l'église	40 538,77 €	20 269 €		20 269 €
AT-ADVB-000304	VILLERS AU TERTRE	VILLERS AU TERTRE	Travaux de démolition, de mise en accessibilité PMR, de réaménagement, et d'extension de la salle des fêtes	354 961,88 €	141 984 €		141 984 €
AT-ADVB-000179	VILLERS GUISLAIN	VILLERS GUISLAIN	Rénovation thermique de la mairie avec création d'une salle de cérémonie et de conseil municipal accessible PMR	233 000,00 €	93 200 €	4 660 €	97 860 €
AT-ADVB-000476	VILLERS OUTREAUX	VILLERS OUTREAUX	Construction d'un groupe scolaire	3 013 362,00 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000750	VILLERS POL	VILLERS POL	Aménagement d'un parcours de santé fitness et d'une aire de jeux	65 267,50 €	32 633 €		32 633 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-ADVB-000774	WAHAGNIES	WAHAGNIES	Rénovation thermique et énergétique de l'école primaire Jules Ferry	189 150,00 €	94 575 €		94 575 €
AT-ADVB-000074	WALLERS EN FAGNE	WALLERS EN FAGNE	Reconstruction du pont communal du moulin surplombant l'Helpe Majeure	138 557,00 €	41 567 €		41 567 €
AT-ADVB-000186	WALLON CAPPEL	WALLON CAPPEL	Création d'un ensemble vestiaire - club house	239 260,00 €	95 000 €		95 000 €
AT-ADVB-000362	WAMBAIX	WAMBAIX	Rénovation thermique et énergétique de l'école communale	96 999,60 €	37 920 €	1 896 €	39 816 €
AT-ADVB-000123	WANDIGNIES HAMAGE	WANDIGNIES HAMAGE	Aménagement qualitatif et paysager de la rue Jean Jaurès	406 834,20 €	203 400 €	10 170 €	213 570 €
AT-ADVB-000161	WARGNIES LE PETIT	WARGNIES LE PETIT	Rénovation énergétique et mise aux normes de l'école	260 628,00 €	104 251 €		104 251 €
AT-ADVB-000613	WARHEM	WARHEM	Rénovation d'un bâtiment communal en petite crèche et espace multi-activités	1 190 365,88 €	300 000 €		300 000 €
AT-ADVB-000746	WARNETON	WARNETON	Rénovation de l'éclairage public	64 586,50 €	32 293 €		32 293 €
AT-ADVB-000618	WAVRECHAIN SOUS DENAIN	WAVRECHAIN SOUS DENAIN	Rénovation et modernisation de l'éclairage public	129 615,00 €	64 807 €		64 807 €
AT-ADVB-000191	WAVRECHAIN SOUS FAULX	WAVRECHAIN SOUS FAULX	Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'école et de la salle polyvalente avec mise en place d'une pompe à chaleur à l'école	128 041,00 €	38 400 €	1 920 €	40 320 €
AT-ADVB-000734	WEST CAPPEL	WEST CAPPEL	Remplacement de menuiseries au foyer rural	39 498,20 €	19 749 €		19 749 €
AT-ADVB-000793	WICRES	WICRES	Rénovation de l'église (toiture, pose de panneaux photovoltaïques, peintures intérieures)	130 176,66 €	52 070 €		52 070 €
AT-ADVB-000068	WIGNEHIES	WIGNEHIES	Réhabilitation thermique de la maternelle et du restaurant scolaire du Terne et sécurisation du groupe scolaire	2 061 534,24 €	299 980 €	44 997 €	344 977 €
AT-ADVB-000719	WILLEMS	WILLEMS	Rénovation de l'église (accessibilité PMR et rénovation des vitraux)	33 500,00 €	16 750 €		16 750 €
AT-ADVB-000740	WINNEZEELE	WINNEZEELE	Travaux de restauration du clos et couvert de l'église Saint-Martin	316 679,62 €	126 671 €		126 671 €
AT-ADVB-000361	ZEGERSCAPPEL	ZEGERSCAPPEL	Installation de vidéo surveillance sur les bâtiments publics	57 932,46 €	23 172 €		23 172 €
AT-ADVB-000545	ZUYDCOOTE	ZUYDCOOTE	Rénovation de l'éclairage public dans la rue de Roubaix	48 174,00 €	19 000 €		19 000 €
TOTAL		317		108 354 821,05 €	32 281 156 €	1 110 164 €	33 391 320 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-PTS-000107	ANICHE	Rénovation énergétique du complexe sportif Pierre de Coubertin : Phase 2 création d'une extension	1 586 693,53 €	300 000,00 €	15 000,00 €	315 000,00 €
AT-PTS-000045	ANNOEULLIN	Création d'un pôle petite enfance	4 821 725,88 €	580 000,00 €	58 000,00 €	638 000,00 €
AT-PTS-000208	ANZIN	Réfection de la salle de sports Jules Ferry	770 744,25 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
AT-PTS-000344	ARMENTIERES	Aménagement d'un pumptrack au sein du complexe sportif Léo Lagrange	221 000,00 €	65 000,00 €	0,00 €	65 000,00 €
AT-PTS-000173	ATTICHES	Construction d'une salle polyvalente	2 539 699,22 €	400 000,00 €	20 000,00 €	420 000,00 €
AT-PTS-000140	AUBY	Renaturation de la friche de l'ancien collège - création d'un ilot de fraîcheur	1 765 775,15 €	300 000,00 €	30 000,00 €	330 000,00 €
AT-PTS-000041	AULNOYE AYMERIES	Création d'un équipement dédié à la pratique de la danse et du théâtre - phase 2	855 831,75 €	250 000,00 €	0,00 €	250 000,00 €
AT-PTS-000099	BAILLEUL	Implantation d'un complexe sportif - phase 1	666 630,00 €	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €
AT-PTS-000184	BAUVIN	Aménagement d'un pôle multi-activités (médiathèque, école de musique et RAM)	2 246 263,00 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000242	BERTRY	Vidéoprotection aux abords des écoles	62 874,74 €	5 800,00 €	0,00 €	5 800,00 €
AT-PTS-000136	BEUVRAGES	Requalification des espaces publics du lieu dit le village	2 059 901,73 €	350 000,00 €	0,00 €	350 000,00 €
AT-PTS-000292	BEUVRY LA FORET	Aménagements et végétalisations de la rue Albert Ricquier (RD953)- PHASE 1	1 736 955,00 €	300 000,00 €	30 000,00 €	330 000,00 €
AT-PTS-000194	BRUAY SUR L ESCAUT	Extension de l'école Langevin	1 294 459,11 €	300 000,00 €	15 000,00 €	315 000,00 €
AT-PTS-000122	BRUAY SUR L ESCAUT	Vidéo-protection aux abords des écoles Emile Zola et Daniel Fery	26 721,00 €	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
AT-PTS-000008	CA CAMBRAI (CAC)	Création d'une zone de loisirs	7 287 738,86 €	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €
AT-PTS-000190	CA MAUBEUGE VAL DE SAMBRE (CAMVS)	Réfection des piscines de l'Aiguade d'Aulnoye-Aymeries et des Canetons de Boussois-Recquignies	3 100 000,00 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €
AT-PTS-000226	CA PORTE DU HAINAUT (CAPH)	Réhabilitation des espaces publics quartier Sabatier à Raismes (lot 3)	1 979 718,37 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000117	CA VALENCIENNES METROPOLE (CAVM)	Réhabilitation du Phénix à Valenciennes - phase 3	1 031 316,00 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-PTS-000266	CA VALENCIENNES METROPOLE (CAVM)	Travaux de réhabilitation du dojo communautaire à Vieux Condé	747 621,00 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
AT-PTS-000083	CAMBRAI	Réhabilitation de l'école du Parc	2 774 755,38 €	500 000,00 €	50 000,00 €	550 000,00 €
AT-PTS-000296	CAUDRY	Requalification de la rue du Maréchal Leclerc et ses abords	966 908,26 €	250 000,00 €	0,00 €	250 000,00 €
AT-PTS-000333	CC COEUR DE L'AVESNOIS (3 CA)	Réhabilitation de la friche "Auberge Fleurie / Hôtel du Marquis" à Sars-Poteries	5 538 555,00 €	800 000,00 €	80 000,00 €	880 000,00 €
AT-PTS-000066	CC DES HAUTS DE FLANDRE (CCHF)	Aménagement des trois places de Bergues	4 020 009,60 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000072	CC PEVELE CAREMBAULT (CCPC)	Construction du siège communautaire sur le site AGFA-GEVAERT	7 408 705,00 €	500 000,00 €	50 000,00 €	550 000,00 €
AT-PTS-000098	COMINES	Création d'un espace de loisirs et de sports de plein air	758 242,00 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
AT-PTS-000022	CONDE SUR L ESCAUT	Construction d'un groupe scolaire en centre ville (phase 1)	13 293 000,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €
AT-PTS-000044	COUDEKERQUE BRANCHE	Construction d'un centre aquatique	12 173 078,60 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €
AT-PTS-000341	COUDEKERQUE BRANCHE	Aménagement d'un espace santé de plein air « OASIS URBAINE » en centre ville	890 700,00 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
AT-PTS-000336	COUDEKERQUE BRANCHE	Aménagement de l'avenue du 6 juin 1944 et de la rue Célestin Malo	737 000,00 €	150 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €
AT-PTS-000052	CU DUNKERQUE (CUD)	Construction de la halle des sœurs blanches	4 532 145,31 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €
AT-PTS-000037	CUINCY	Rénovation de la charpente de la salle Léo Lagrange et travaux thermiques au Complexe Couderc	818 843,20 €	250 000,00 €	0,00 €	250 000,00 €
AT-PTS-000205	DECHY	Aménagement qualitatif et paysager des abords de la mairie et de la rue de l'Egalité	1 455 540,83 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000234	DECHY	Rénovation énergétique de bâtiments communaux (l'école Joliot Curie, le centre socio culturel, la salle de restauration de l'ancien collège, la salle Ladoumègue et dojo, la salle Delaune et la salle des fêtes)	676 861,93 €	150 000,00 €	7 500,00 €	157 500,00 €
AT-PTS-000074	DOUAI	Création d'une maison de proximité - centre associatif, socio-culturel et multi-activités à Frais-Marais	1 636 572,53 €	200 000,00 €	10 000,00 €	210 000,00 €
AT-PTS-000086	DOUAI	Aménagement de la place centrale de la caserne Caux et rénovation du mur de clôture	1 161 855,43 €	150 000,00 €	15 000,00 €	165 000,00 €
AT-PTS-000030	DOUAIS AGGLO	EURADOUAI - Aménagement urbain (espaces publics)	14 228 050,70 €	1 500 000,00 €	150 000,00 €	1 650 000,00 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-PTS-000354	DOUCHY LES MINES	Installation d'un système de vidéoprotection aux abords des équipements scolaires	88 380,00 €	33 000,00 €	0,00 €	33 000,00 €
AT-PTS-000134	DUNKERQUE	Réhabilitation et extension du bâtiment La Licorne	7 679 695,29 €	800 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €
AT-PTS-000120	ESTAIRES	Construction d'une salle Omnisport	729 114,37 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
AT-PTS-000300	FEIGNIES	Rénovation du terrain synthétique du complexe sportif Didier Eloy	772 308,34 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000079	FOURMIES	Aménagement et mise en sécurité de la place Verte	1 453 263,56 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000040	FRESNES SUR ESCAUT	Travaux d'aménagement de l'ancienne gare des Houillères	3 853 330,21 €	600 000,00 €	60 000,00 €	660 000,00 €
AT-PTS-000287	GOUZEAUCOURT	Maison de Santé universitaire pluriprofessionnelle	3 025 690,35 €	400 000,00 €	20 000,00 €	420 000,00 €
AT-PTS-000016	GRAVELINES	Modernisation du pôle multisport du Sportica Nouvelle Génération	5 589 274,52 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €
AT-PTS-000119	HAUTMONT	Reconstruction du complexe sportif Jean Damien	13 737 882,19 €	1 500 000,00 €	150 000,00 €	1 650 000,00 €
AT-PTS-000080	HEM	Reconstruction de la salle Leplat et extension des loges du Zéphyr	7 424 300,00 €	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €
AT-PTS-000006	JEUMONT	Rénovation thermique et énergétique du Centre administratif Georges Pompidou - Phase 2	2 869 580,00 €	640 000,00 €	64 000,00 €	704 000,00 €
AT-PTS-000298	LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	Réfection de trois courts de tennis	183 726,08 €	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
AT-PTS-000203	LA GORGUE	Démolition, reconstruction et rénovation de l'hôtel de ville	2 281 117,00 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000127	LALLAING	Aménagement de la place Jean Jaurès et des abords de l'hôtel de ville	2 917 404,53 €	400 000,00 €	40 000,00 €	440 000,00 €
AT-PTS-000082	LAMBERSART	Rénovation du stade Guy Lefort (terrains synthétiques et éclairage)	2 228 169,00 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000251	LANDRECIES	Extension de la salle de sports Jean-Marie Leblanc	919 509,00 €	200 000,00 €	10 000,00 €	210 000,00 €
AT-PTS-000054	LE CATEAU CAMBRESIS	Création d'une halle d'exposition de la ruralité	660 692,04 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
AT-PTS-000262	LE QUESNOY	Valorisation touristique et environnementale de la ville du Quesnoy - Phase 2	1 798 088,51 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-PTS-000109	LILLE	Rénovation et modernisation de l'éclairage du Palais des Beaux-Arts	1 083 333,00 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000218	LILLE	Extension de la maison tropicale et rénovation du chalet pédagogique du zoo	1 460 000,00 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000207	LOOS	Construction d'une cuisine centrale intercommunale	4 202 955,45 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000150	MARCQ EN BAROEUL	Réhabilitation et extension du Conservatoire de Musique, Danse et Art dramatique	3 319 260,10 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000272	MARLY	Création d'un groupe scolaire dans le quartier de la Briquette	12 206 165,07 €	1 500 000,00 €	150 000,00 €	1 650 000,00 €
AT-PTS-000101	MAUBEUGE	Construction d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle dans le quartier de Sous-le-Bois	2 989 616,00 €	300 000,00 €	30 000,00 €	330 000,00 €
AT-PTS-000039	MAUBEUGE	Travaux de réhabilitation de l'hôtel de ville de Maubeuge : toiture et ascenseurs	840 800,00 €	250 000,00 €	0,00 €	250 000,00 €
AT-PTS-000135	MAUBEUGE	Etude de faisabilité et programmation dans la cadre de la création d'un Tiers-Lieu	40 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
AT-PTS-000331	MONS EN BAROEUL	Rénovation du Stade Félix Peltier	4 693 775,07 €	450 000,00 €	0,00 €	450 000,00 €
AT-PTS-000062	MORTAGNE DU NORD	Travaux de relamping complet en LED de la salle des sports Jean Stablinski	9 309,00 €	3 700,00 €	0,00 €	3 700,00 €
AT-PTS-000212	NEUVILLE EN FERRAIN	Requalification de la ferme municipale du Vert Bois	4 797 908,00 €	480 000,00 €	24 000,00 €	504 000,00 €
AT-PTS-000335	NEUVILLE EN FERRAIN	Rénovation de l'éclairage du stade Depoortère	41 210,86 €	16 000,00 €	0,00 €	16 000,00 €
AT-PTS-000075	NIEPPE	Création d'un nouvel espace périscolaire de loisirs	515 000,00 €	45 000,00 €	0,00 €	45 000,00 €
AT-PTS-000244	ORCHIES	Requalification de la Maison de la chicorée en médiathèque	3 191 157,55 €	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €
AT-PTS-000221	QUIEVRECHAIN	Restructuration de l'hôtel de ville	2 292 763,50 €	400 000,00 €	40 000,00 €	440 000,00 €
AT-PTS-000015	RAISMES	Rénovation thermique de l'école Anne Godeau	2 870 711,04 €	450 000,00 €	45 000,00 €	495 000,00 €
AT-PTS-000209	RONCHIN	Rénovation et modernisation de la piscine municipale	2 863 741,00 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €
AT-PTS-000100	ROOST WARENDIN	Construction de halles couvertes "Les Halles de Bernicourt"	3 505 987,60 €	300 000,00 €	30 000,00 €	330 000,00 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-PTS-000188	ROUBAIX	Réaménagement du Parc des sports - séquence A (Pump track et Terrain de football E)	1 522 019,00 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €
AT-PTS-000153	SAINT ANDRE LEZ LILLE	Réfection de la toiture de l'église avec installation de panneaux photovoltaïques	515 937,60 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
AT-PTS-000332	SAINT SAULVE	Construction d'une halle polyvalente	2 472 191,16 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
AT-PTS-000055	SECLIN	Réhabilitation de la salle des fêtes en salle polyvalente à dominante culturelle et événementielle	6 284 008,25 €	960 000,00 €	48 000,00 €	1 008 000,00 €
AT-PTS-000061	SECLIN	Vidéoprotection aux abords des établissements scolaires publics	482 254,97 €	46 000,00 €	0,00 €	46 000,00 €
AT-PTS-000077	SIN LE NOBLE	Rénovation de la cuisine centrale de restauration scolaire et des salles de restauration de la "Nichée"	901 561,00 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000347	SIVOM des rives de l'Aa et de la Colme	Rénovation de la couverture de l'église Saint-Jean-Baptiste de Bourbourg	503 400,00 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
AT-PTS-000235	SOMAIN	Mise en place de géothermie au CASCAL (Centre d'Animation Sportive et Culturel André Lefebvre)	1 146 880,00 €	200 000,00 €	10 000,00 €	210 000,00 €
AT-PTS-000215	SOMAIN	Requalification des espaces publics de la cité Chauffour et réhabilitation d'un local associatif en lieu de vie dans le cadre de l'ERBM	2 148 180,00 €	250 000,00 €	0,00 €	250 000,00 €
AT-PTS-000014	Syndicat Intercommunal de la vallée de la Scarpe (SIVS)	Construction d'une crèche et des bureaux du SIVS à Sars-et-Rosières	2 050 748,40 €	400 000,00 €	40 000,00 €	440 000,00 €
AT-PTS-000028	Syndicat intercommunal pour la gestion du fonctionnement de la piscine d'Hornaing (SIGPH)	Réhabilitation de la piscine d'Hornaing	4 644 208,64 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €
AT-PTS-000060	Syndicat intercommunal pour l'Aménagement du Val du Riot	Projet de requalification et d'extension de la base de loisirs et nature de Caudry	1 156 750,00 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000277	Syndicat mixte De l'Energie du Cambrésis (SIDECE)	Réaménagement et extension des locaux du SIDECE	509 095,56 €	150 000,00 €	7 500,00 €	157 500,00 €
AT-PTS-000213	Syndicat mixte des Transports du Douaisis (SMTD)	Transformation de la ligne de Bus n°2 en ligne B de BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)	14 500 000,00 €	800 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €
AT-PTS-000091	TEMPLEUVE EN PEVELE	Restauration de l'église Saint-Martin - phase 2	2 944 455,63 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
AT-PTS-000257	TOURCOING	Réalisation d'un équipement associatif polyvalent (salle polyvalente et maison des associations)	3 875 000,00 €	600 000,00 €	0,00 €	600 000,00 €
AT-PTS-000042	VALENCIENNES	Construction d'un pôle éducatif intégré à haute ambition environnementale au quartier Chasse Royale	17 084 565,35 €	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €
AT-PTS-000291	VIEUX CONDE	Rénovation électrique de l'ensemble du complexe sportif	55 000,00 €	22 000,00 €	0,00 €	22 000,00 €

Numéro de dossier	Maîtrise d'ouvrage	Nom du projet	Montant total HT prévisionnel du projet	Subvention de base proposée	Montant de la bonification Nord Durable	Subvention totale proposée
AT-PTS-000305	VIEUX CONDE	Etude de faisabilité pour la sécurisation aux abords du collège	15 000,00 €	7 500,00 €	0,00 €	7 500,00 €
AT-PTS-000025	VILLENEUVE D'ASCQ	Réhabilitation et extension de la scène nationale Rose des Vents	16 348 853,89 €	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €
AT-PTS-000023	VILLENEUVE D'ASCQ	Vidéoprotection aux abords des établissements scolaires	64 111,00 €	25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €
AT-PTS-000289	WALLERS	Travaux d'urgence sur le groupe scolaire du Bosquet	797 148,02 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
AT-PTS-000157	WAMBRECHIES	Réhabilitation des bâtiments de la Fondation Ledoux et de l'ancien hôtel de ville	1 892 350,00 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000236	WASQUEHAL	Rénovation de l'église de Saint-Nicolas	2 367 984,00 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000202	WATTIGNIES	Construction de vestiaires et d'un club house pour le club de hockey	955 360,81 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
AT-PTS-000049	WAVRIN	Aménagement d'une plaine de jeux et de loisirs	1 250 000,00 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
AT-PTS-000317	WAZIERS	Aménagement qualitatif des espaces publics du centre ville	650 026,58 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
TOTAL	99		304 144 800,45 €	35 309 000,00 €	1 299 000 €	36 608 000 €



Direction générale adjointe
Solidarité Territoriale

Direction Territoires et Transitions

Service Accompagnement des Territoires

**CONVENTION POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT
dans le cadre du dispositif départemental de soutien aux projets communaux et intercommunaux en
matière de développement et d'aménagement des territoires et de voirie**

Aide Départementale aux Villages et Bourgs 2023

Entre les soussignés :

le Département du Nord, représenté par son Vice-Président en charge de l'Aménagement du Territoire et du Canal Seine-Nord Europe, Monsieur Nicolas SIEGLER en vertu de l'arrêté de délégation de fonctions et de signature n° AR-DAJAP/2021/679 du 20 juillet 2021, ci-après dénommé « le Département »,

et,

la Commune de / L'EPCI (à compléter), représenté(e) par son Maire / Président, ci-après dénommé(e) « le bénéficiaire » ou « le Maître d'Ouvrage »,

vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 3211-1 ;

vu le règlement financier du Département du Nord adopté par délibération du Conseil départemental du 12 octobre 2015 ;

vu les délibérations-cadre du Conseil départemental des 12 avril (MCT/2016/113) et 13 juin (MCT/2016/202) 2016, dénommées respectivement « *Délibération cadre relative à la politique départementale d'aménagement et de développement du territoire : solidarités territoriales et développement local* » et « *Dispositifs de soutien du Département aux projets communaux et intercommunaux en matière de développement et d'aménagement des territoires et de voirie* » ;

vu la délibération DTT/2022/454 du Conseil départemental du 12 décembre 2022 relative au lancement de l'Appel à Projets de « l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs 2023 » ;

vu le budget primitif départemental pour l'année 2023 adopté par délibération du Conseil départemental DFCG/2023/59 des 20 et 21 mars 2023 ;

vu la demande de subvention présentée par la Commune de / L'EPCI (à compléter) ;

vu la délibération DTT/2023/202 du Conseil départemental du 26 juin 2023 relative à la programmation 2023 de « l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs » ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités de financement et de versement de la participation financière départementale, dans le cadre du dispositif d'Aide Départementale aux Villages et Bourgs, pour le projet suivant :

(Nom de l'opération à compléter) - projet n°(code PMGS)

Article 2 - Durée et prise d'effet de la convention

La présente convention prend effet à compter du 27 juin 2023, date de notification de l'attribution de la subvention départementale, et est conclue jusqu'au **31 décembre 2026**.

Au-delà de cette date, la convention sera réputée caduque, sans aucune formalité et ne permettra plus le versement de la subvention.

Le bénéficiaire de la subvention s'engage à débiter l'opération, objet de la demande de subvention, au plus tard le **30 juin 2024**.

Si les travaux n'ont pas reçu un début d'exécution avant l'échéance mentionnée immédiatement ci-dessus, la convention sera réputée caduque, sans aucune autre formalité, et ne permettra plus un quelconque versement de la subvention attribuée.

L'envoi au Département du certificat de commencement des travaux ou de l'ordre de service, prévu à l'article 8, complété éventuellement de la demande de versement de l'avance de 75% prévue à l'article 7, fera foi de ce début d'exécution, le Département se réservant le droit d'effectuer un contrôle sur site à tout moment pour vérifier l'effectivité de ce démarrage.

Article 3 - Caractéristiques du projet et détermination de la subvention du Département

Conformément aux critères de subventionnement précisés dans les délibérations relatives à l'« Aide Départementale aux Villages et Bourgs » et sa notice d'application 2023, pour permettre au Maître d'Ouvrage bénéficiaire de réaliser l'opération mentionnée à l'article 1 dont il est à l'initiative, le Département du Nord lui attribue une subvention d'équipement d'un montant maximal plafonné de (*à compléter*) €, déterminée selon les conditions et le calcul suivants.

Le montant des dépenses subventionnables du projet exposé ci-dessous, sur lequel est calculé le montant de cette subvention départementale, comprend l'ensemble des dépenses identifiées par les services départementaux dans la demande de subvention du Maître d'Ouvrage comme conformes aux critères de subventionnement. Il est rappelé que le coût de l'ingénierie communale ou intercommunale, les acquisitions foncières et les travaux en régie ne sont pas subventionnables. Par ailleurs, en ce qui concerne le volet « études », seules celles concernant le patrimoine remarquable ou les monuments historiques sont éligibles au financement départemental.

<i>Descriptif du projet (à compléter)</i>

Dépenses non subventionnables (à compléter)

Si Bonus Nord Durable attribué : « Compte tenu des caractéristiques environnementales du projet présenté par le Maître d'Ouvrage, la subvention bénéficie d'une bonification au titre de la politique départementale Nord Durable. La subvention du Département se décompose donc en deux parties : une subvention dite « de base » et un bonus « Nord Durable » tels que précisés dans le tableau ci-dessous. »

Coût total (HT) du projet	(à compléter) €
Montant (HT) de la dépense subventionnable	(à compléter) €
Plafonnement du montant de la dépense subventionnable	(à compléter) €
Taux consolidé de subvention	(à compléter) %
Montant plafonné de la subvention de base	(à compléter) €
Montant plafonné de la bonification Nord Durable	(à compléter) €
Montant total plafonné de la subvention	(à compléter) €

Article 4 - Engagement de maintien dans le patrimoine de la collectivité

Le Maître d'Ouvrage, bénéficiaire de la subvention départementale, s'engage à rester propriétaire des équipements ou aménagements ayant fait l'objet du financement pendant une durée au moins de 5 ans à compter de l'achèvement de l'opération financée. Le Département se réserve le droit de demander au bénéficiaire de démontrer la réalité juridique et physique de cet engagement pendant toute sa durée.

Article 5 - Plan de financement prévisionnel

La subvention du Département du Nord est attribuée au titre du dispositif « Aide Départementale aux Villages et Bourgs » sous réserve du respect des règles encadrant les co-financements des collectivités prévues par la Loi NOTRe.

L'attribution de la subvention par le Département s'inscrit dans un plan général de financement prévisionnel présenté par le Maître d'Ouvrage et accepté par le Département.

Dès lors, le bénéficiaire s'engage à travailler en partenariat avec les services du Département et les autres financeurs, afin de rendre lisible avant l'engagement des travaux la manière dont les modalités de financement de cette opération prennent bien en compte les règles de financement de chacun des partenaires financiers et les règles de co-financements en vigueur. Dans ce cadre, la participation propre du Maître d'Ouvrage ne pourra être inférieure à 20 % du montant total de l'opération (hors exceptions prévues par la législation).

Le Maître d'Ouvrage tiendra le Département informé de l'issue des demandes présentées aux autres financeurs et de toute modification apportée à ce plan de financement.

Le Département se réserve le droit de demander au bénéficiaire, lors de la demande de versement de l'avance prévue à l'article 7, la réalité des financements attendus et/ou acquis par la production d'un plan de financement actualisé et équilibré en recettes et en dépenses (et par la production le cas échéant d'une notice explicative des modifications apportées depuis le dépôt de la demande de subvention).

De même, le Département se réserve le droit de demander au bénéficiaire, lors de la demande de versement du solde, la production d'un plan de financement définitif et équilibré en recettes et en dépenses (et la production le cas échéant d'une notice explicative des modifications apportées depuis le dépôt de la demande de subvention).

Article 6 - Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération

De manière à permettre une gestion prévisionnelle optimisée des crédits départementaux, le Maître d'Ouvrage propose le calendrier d'opération suivant :

Phase études	Du ... e trimestre 20...	aue trimestre 20...
Phase maîtrise d'œuvre et autorisations diverses	Du ... e trimestre 20...	aue trimestre 20...
Phase travaux	Du ... e trimestre 20...	aue trimestre 20...

Toute modification substantielle de ce calendrier fera l'objet d'une information auprès du Département du Nord, par voie postale ou électronique.

Article 7 - Modalités de versement de la participation départementale

Le bénéficiaire peut solliciter du Département le versement d'une avance de 75 % du montant de la subvention de base simultanément à l'envoi du certificat de commencement des travaux ou de l'ordre de service, tel que mentionné aux articles 2 et 8 des présentes. Cette avance sera versée par le Département sous réserve de la disponibilité des crédits.

Si le bénéficiaire s'est vu accorder un accord de démarrage anticipé des travaux conformément aux dispositions de l'article 8 et s'il a effectivement commencé son opération, il peut solliciter le versement de l'avance de 75 % prévue ci-dessus. A cette occasion il peut également, si son opération est achevée, et en respectant les conditions impératives fixées à l'article 2 des présentes, solliciter le versement de la totalité de la subvention.

Les dépenses subventionnables sont prises en compte à la date de la délibération accordant la subvention, ou à la date de l'accord de dérogation au principe de non commencement des travaux si celui-ci a été accordé préalablement à ladite délibération, conformément aux dispositions de l'article 8. Dans ce cadre, les honoraires de maîtrise d'œuvre en cas de subvention portant sur des travaux peuvent être pris en compte avant la date de délibération ou la date de l'accord de dérogation selon le cas.

Le solde (25 %) de la subvention, ou sa totalité (100 %) en cas de non versement de l'avance, et la totalité de la bonification « Nord Durable » éventuellement attribuée, seront versés sur présentation d'un certificat

d'achèvement des travaux subventionnés, d'un état récapitulatif des dépenses réalisées par le Maître d'Ouvrage, signé par ce dernier, attestant le paiement effectif de celles-ci en précisant leur coût, et contresigné par le comptable public et du justificatif de communication tel que prévu à l'article 11. Le Département, à l'occasion de la demande de solde ou de totalité, se réserve le droit de vérifier l'assiette des dépenses subventionnables mentionnées à l'article 3 et précisées au plan de financement prévu par l'article 5 et de solliciter la copie des factures réglées par le Maître d'Ouvrage au titre de l'opération financée.

Dans l'hypothèse où le coût définitif de l'opération ferait apparaître que la dépense réelle est inférieure au montant du plafonnement de la dépense subventionnable indiqué dans le tableau ci-dessus, soit (*à compléter*) €, la subvention de base serait recalculée, sur la base du taux consolidé de subvention de (*à compléter*) %, en fonction du montant réel des dépenses subventionnables exposées par le Maître d'Ouvrage. De même, le montant de la bonification Nord Durable serait recalculé au prorata de la nouvelle subvention de base.

De même, dans le cas où les prestations ayant donné droit à l'octroi du bonus Nord Durable ne seraient pas réalisées ou seulement partiellement réalisées, le Département se réserve le droit de ne pas verser tout ou partie de cette bonification.

Dans l'hypothèse où le coût définitif de l'opération ferait apparaître que la dépense subventionnable est supérieure au montant prévisionnel indiqué dans le tableau ci-dessus, la subvention demeure plafonnée au montant maximal ci-dessus indiqué.

Le solde à verser sera calculé par déduction de l'avance déjà versée, en fonction de la dépense réelle, à laquelle sera appliqué le taux consolidé de subvention visé à l'article 3 avec application éventuelle de ses conditions prévues au titre du plafonnement de la subvention. Si la subvention est inférieure à l'avance déjà versée, le reversement de la somme excédant le montant réel de la subvention pourra être exigé.

Le solde pourra être versé avant la fin de la totalité de l'opération dès lors que les travaux subventionnés sont achevés et payés, même s'ils ne représentent pas obligatoirement la totalité des travaux du projet.

Article 8 - Commencement d'exécution de l'opération

Le Maître d'Ouvrage s'engage à adresser au Département un certificat de commencement des travaux ou un ordre de service.

Il est rappelé qu'aucune subvention ne peut être accordée si l'opération a connu un commencement d'exécution avant la date de la délibération accordant la subvention, ou de la dérogation accordée pour le commencement anticipé. Le commencement d'exécution de l'opération est constitué par le premier acte juridique passé pour la réalisation physique de l'opération (attribution du ou des marchés de travaux dans le cas de travaux ou marchés d'étude dans le cas d'études sur le patrimoine remarquable ou les monuments historiques).

Il est ici rappelé que, dans le cadre du dispositif « Aide Départementale aux Villages et Bourgs 2023 », les études de maîtrise d'œuvre nécessaires à la réalisation de l'opération et réalisées préalablement, ne constituent pas un commencement d'exécution.

Article 9 - Contrôle

Un contrôle sur place et/ou sur pièces pourra être réalisé. Le Maître d'Ouvrage s'engage à permettre l'accès au site ainsi qu'aux documents jugés utiles. Il sera préalablement averti de la date fixée pour ce contrôle.

Le Département se réserve notamment le droit de contrôler les dépenses et leurs pièces justificatives. Il peut également demander des pièces complémentaires, notamment un rapport provisoire d'exécution de l'opération en cours de réalisation et un rapport définitif à la fin de la convention.

Dans le cadre du financement d'une étude, le Département peut demander à être destinataire de l'étude produite.

Article 10 - Recours à l'insertion

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des nordistes éloignés de l'emploi, et en particulier des allocataires du RSA, le Département incite fortement le Maître d'Ouvrage à recourir à la clause d'insertion dans ses marchés publics, dès lors que se dégage un parcours d'insertion pertinent et ce quelle qu'en soit la thématique.

Le Maître d'Ouvrage est invité à s'appuyer sur l'expertise des chargés de mission des PLIE et des Maisons de l'Emploi (facilitateurs clause d'insertion), de la phase d'étude (opportunité et choix de la clause sociale), à la rédaction des pièces marché, jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle et au suivi de la réalisation.

Au cas où le Maître d'Ouvrage a souhaité, à l'invitation du Département, recourir à un dispositif d'insertion et afin d'avoir une vision globale du processus d'insertion, ce dernier se réserve le droit de demander au Maître d'Ouvrage de fournir au facilitateur les éléments de suivi permettant une évaluation de l'opération subventionnée. Dans ce cas, le facilitateur établira une attestation concernant la réalisation de l'insertion qui sera transmise au Service Accompagnement des Territoires.

Article 11 - Modalités de communication sur la participation départementale

Le Maître d'Ouvrage s'engage à communiquer explicitement sur le soutien financier du Département et à associer le Département lors de manifestations liées à cette opération. Cette communication se matérialisera notamment par la présence du logotype du Département sur tous les documents édités ou supports utilisés par le bénéficiaire et relatifs à l'objet de la présente convention. A cet égard, il est indiqué que le logo départemental est disponible sur le site internet du Département à l'adresse <https://lenord.fr>.

Ainsi, le Maître d'Ouvrage s'engage à afficher la participation départementale avec le logo et le montant de la subvention (montant voté, soit le montant total plafonné de la subvention) sur un panneau de chantier ou panneau d'affichage ou à une inscription dans le bulletin municipal.

La justification de la communication (photo du panneau d'affichage ou photo du panneau de chantier ou photocopie du bulletin municipal) fait partie des pièces finales à transmettre pour solliciter le versement du solde ou de la totalité de la subvention.

Par ailleurs, le bénéficiaire s'engage à apposer sur l'équipement financé ou à installer dans le voisinage immédiat de l'aménagement financé, de manière permanente, une plaque de communication fournie directement par le Département. Le Département se réserve le droit de vérifier à tout moment l'effectivité de cette communication.

Article 12 - Modification de la convention

Au cas où le bénéficiaire envisagerait, en cours de réalisation, de modifier le contenu ou le déroulement de l'opération, il devra en avvertir préalablement le Département afin d'obtenir son accord sur les modifications proposées. La demande de modification est réalisée sous la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification envisagée, sa cause et toutes les conséquences qu'elle implique. Il appartiendra au Département de déterminer si les modifications proposées impactent substantiellement l'économie générale du projet et doivent dès lors faire l'objet d'une nouvelle décision de l'assemblée délibérante. Dans ce cas, le Maître d'Ouvrage en sera informé par courrier recommandé. En tout état de cause, la présente convention ne pourra être modifiée que par avenant.

Article 13 - Résiliation, reversement et attribution de compétence

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, avec effet tacite à l'expiration d'un délai de trois mois francs.

Le Département se réserve en outre le droit d'exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées, sans indemnité en cas d'inexécution, de caducité ou de modification du projet, ou si l'opération subventionnée n'était pas réalisée dans des conditions satisfaisantes et en particulier s'il apparaissait que les travaux réellement entrepris ne correspondaient pas aux objectifs initiaux, définis dans les documents fournis lors de la demande de subvention, ou enfin en cas de non-respect de l'une des obligations mises à la charge du Maître d'Ouvrage par la présente convention.

Le Tribunal Administratif de Lille est compétent pour juger des litiges relatifs à la présente convention.

Fait à Lille, le 27 juin 2023, en deux exemplaires originaux

le Département du Nord
pour le Président, et par délégation,

la Commune de / l'EPCI (*à compléter*)

le Vice-Président en charge de
l'Aménagement du Territoire
et du Canal Seine-Nord Europe,
Nicolas SIEGLER

le Maire / Président

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 26 juin 2023

OBJET : Attribution de subventions dans le cadre du dispositif de soutien aux projets d'investissement communaux (ADVB/PTS) - Programmation 2023 et Intérêt 2024

Le Département, partenaire historique des communes, des intercommunalités et des territoires, intervient à leurs côtés à toutes les échelles de l'aménagement et du développement territorial. Son action s'exerce ainsi dans la proximité, mais aussi à l'échelle supra-territoriale et en articulation avec les politiques régionales.

La délibération cadre pour une politique d'aménagement et de développement des territoires votée le 13 avril 2016 (MCT/2016/113) a posé les grands principes d'intervention du Département en faveur des territoires et a affirmé le rôle de la collectivité en matière de solidarité territoriale. Elle positionne le Département du Nord dans le cadre de la région Hauts-de-France, comme niveau intermédiaire de l'aménagement entre les stratégies régionales et locales, notamment celles des intercommunalités. La politique départementale d'aménagement du territoire intègre dans une approche transversale les investissements des différentes politiques départementales thématiques (aménagement, solidarités, environnement, ruralité, voirie, culture, sport, éducation, politique de la ville, etc.).

Dans ce cadre, le Département a institué le 13 juin 2016 (MCT/2016/202) les dispositifs de soutien aux projets d'investissement communaux et intercommunaux, vecteurs d'aménagement et de développement équilibré des territoires : Fonds de soutien aux « Projets Territoriaux Structurants » (PTS), « Aide Départementale aux Villages et Bourgs » (ADVB) et son volet « Voirie Communale ».

En 2023 (délibération DTT/2022/454 du 12 décembre 2022), le dispositif ADVB s'est enrichi avec la création d'un nouveau volet pour aider les communes faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie (ADVB volet « Energie ») et le seuil de population a été porté à 3 500 habitants, au lieu de 3 000, pour l'éligibilité au dispositif des communes concernées par le volet « Voirie Communale ».

Le présent rapport concerne les programmations 2023 des dispositifs, « Aide Départementale aux Villages et Bourgs », et ses volets « Aménagement et Equipements », « Energie » et « Voirie communale », ainsi que la programmation 2023 des « Projets Territoriaux Structurants ». Une liste indicative des « Projets Territoriaux Structurants » d'intérêt pour 2024, est également proposée.

Les Appels à Projets de l'ADVB volet « Aménagement et Equipements », ADVB volet « Energie », ADVB volet « Voirie communale » et des PTS, ont été organisés du 2 janvier au 31 mars 2023 inclus.

Pour rappel, le Département poursuit son engagement pris sur trois ans (2022-2024) par la délibération DAT/2022/148, avec une enveloppe spécifique annuelle supplémentaire de 5 M€, pour soutenir les communes et intercommunalités appartenant aux territoires du Bassin Minier et de la Sambre Avesnois Thiérache. Cette aide complémentaire permet à des projets ADVB et PTS, présentés dans ces périmètres d'être retenus sans appliquer de conditions particulières de plafonnement du montant cumulé de subventions sur deux années glissantes.

1 - PROGRAMMATION 2023 DE L' « AIDE DÉPARTEMENTALE AUX VILLAGES ET BOURGS » VOLET « AMÉNAGEMENT ET EQUIPEMENTS »

Cette année, 369 projets ont été déposés sur l'ensemble des territoires par 309 maîtres d'ouvrages différents, pour un montant prévisionnel sollicité au Département de 37,43 M€.

Des projets très divers ont été proposés sur de nombreux domaines (espaces publics, services à la population, culture, patrimoine, éducation, tourisme, sport etc.).

Les dossiers éligibles ont été analysés de manière transversale suivant quatre modalités :

- l'utilité pour le territoire (urgence, conditions de sécurité, besoins de services au public) ;
- l'impact pour la population et les bénéficiaires (habitants, usagers, touristes) ;
- la qualité du projet (développement durable, d'un point de vue culturel, sportif, etc.) ;
- l'utilité sociale en direction des publics, notamment les publics prioritaires concernés par les politiques départementales.

Différents critères et modulations des montants de subventions se sont révélés nécessaires pour prioriser l'accompagnement du Département aux différents projets éligibles, en particulier au regard de leur maturité et du cumul de subventions attribuées aux communes sur deux années glissantes.

Par ailleurs, la Bonification Nord Durable, expérimentée en 2022, a été appliquée sur cette programmation. **61 projets** ont été déclarés éligibles à ce bonus pour un montant complémentaire total de subventions de **1 110 164 €**.

Au final, **317 projets**, dont la liste figure en annexe 1, sont proposés pour la programmation 2023, pour un montant de subventions total de **33 391 320 €** (dont 1 110 164 € de Bonus Nord Durable), représentant un montant prévisionnel HT de travaux de 108 M€, dont 103 M€ de dépenses subventionnables.

2 - PROGRAMMATION 2023 DU VOLET « ENERGIE » DU DISPOSITIF « AIDE DÉPARTEMENTALE AUX VILLAGES ET BOURGS »

Cette année, a été instituée une enveloppe complémentaire au sein du dispositif ADVB, qui s'adresse aux communes éligibles à l'ADVB (ou aux EPCI dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage de leurs communes membres éligibles) qui réalisent des projets liés à l'amélioration de la production d'énergie (installation d'une nouvelle chaudière, panneaux solaires, pompes à chaleur...).

Ce volet permet de financer à hauteur de 50 % des travaux supérieurs à 8 000 € et inférieurs à 50 000 € HT, soit un montant maximum de 25 000 €. La Bonification Nord Durable n'est pas applicable à ces projets.

Pour cette première année, 99 projets ont été déposés par 99 maîtres d'ouvrages différents, pour un montant prévisionnel sollicité au Département de 1,55 M€.

Au final, **96 projets**, dont la liste figure en annexe 2, sont proposés pour la programmation 2023, pour un montant de subventions total de **1 514 986 €**, représentant un montant prévisionnel HT de travaux de 3,11 M€.

3 - PROGRAMMATION 2023 DU VOLET « VOIRIE COMMUNALE » DU DISPOSITIF « AIDE DÉPARTEMENTALE AUX VILLAGES ET BOURGS »

Pour cette année, 80 projets ont été déposés par 78 communes sur l'ensemble des territoires concernés par ce dispositif, pour un montant prévisionnel sollicité au Département de 3,27 M€.

Le volet spécifique « Voirie communale » du dispositif « Aide Départementale aux Villages et Bourgs » s'adresse aux communes de moins de 3 500 habitants, qui mettent en œuvre une opération de

renouvellement et de réfection de la couche de roulement d'une voirie communale et uniquement pour les voiries dont la gestion n'est pas assurée par un EPCI.

Cette aide permet de financer des travaux de renouvellement et de réfection de la couche de roulement d'une voie communale à hauteur de 50 % du coût HT, pour un montant compris entre 8 000 € et 150 000 € HT.

Au vu de la maturité des projets ADVB volet « Voirie Communale » présentés et des délais d'exécution des travaux subventionnables très courts, il est proposé de fixer la caducité de fin de travaux à la date du **30 juin 2024**, en lieu et place du 31 décembre 2024, comme annoncé dans la délibération du 12 décembre 2022 (DTT/2022/454).

Au final, **73 projets**, dont la liste figure en annexe 3, sont proposés pour la programmation 2023, pour un montant de subventions total de **2 471 469 €**, représentant un montant prévisionnel HT de travaux de 11,2 M€ dont 5,3 M€ de dépenses subventionnables.

4 - PROGRAMMATION 2023-2024 DU FONDS DE SOUTIEN AUX « PROJETS TERRITORIAUX STRUCTURANTS »

Durant la période d'ouverture de la plateforme dédiée, 230 projets ont été déposés par 128 maîtres d'ouvrage différents (communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) pour 223 projets de travaux et 7 études pré-opérationnelles sur l'ensemble des territoires. Le montant prévisionnel sollicité au Département était de 174,9 M€.

Lauréats de la programmation « Projets Territoriaux Structurants » 2023

Afin de contribuer à accroître la territorialisation des politiques publiques départementales dans le cadre de son chef de filât « solidarités territoriales » et garantir la cohérence du programme d'investissement départemental, la programmation 2023 suivante est proposée. Le critère de maturité s'est révélé décisif pour prioriser l'accompagnement du Département aux différents projets éligibles.

Par ailleurs, le millésime 2023 a vu la première application de la Bonification Nord Durable aux dossiers Projets Territoriaux Structurants, dans le cadre des engagements pris par le Département. **29 projets** ont été déclarés éligibles à ce bonus pour un montant complémentaire total de subventions de **1 281 000 €**.

Au final, **99 projets**, dont la liste figure en annexe 4, concernant 97 opérations de travaux et 2 études, sont proposés pour la programmation 2023 pour un montant de subventions total de **36 210 000 €** (dont 1 281 000 € de Bonus Nord Durable), représentant un montant HT de travaux de 304 M€ dont 290 M€ de dépenses subventionnables.

17 projets répondent à un des enjeux départementaux, 82 projets répondent à un ou plusieurs enjeux stratégiques territoriaux.

Projets retenus en « Intérêt 2024 »

Par ailleurs, le Département a identifié parmi les dossiers présentés lors de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2023-2024, plusieurs propositions de projets structurants présentant un grand intérêt au regard des enjeux des territoires et du Département. Ces projets, non financés en 2023 au vu de leur moindre maturité, feront l'objet d'un accompagnement technique du Département qui permettra de les affiner. Ils devront être réactualisés par les Maître d'Ouvrage en 2024 et seront examinés à nouveau en 2024. Ils pourront alors faire l'objet, le cas échéant, d'un soutien financier dans le cadre d'une délibération courant 2024.

Une liste indicative proposant une sélection de projets d'intérêt pour 2024, est jointe en annexe 5. Il est rappelé qu'une inscription sur cette liste ne vaut pas garantie de subventionnement en 2024. Ce subventionnement demeure conditionné à l'évolution technique de chaque projet.

Il a été également proposé, de manière marginale, que d'autres projets déposés au titre des « Projets Territoriaux Structurants » 2023-2024, puissent aussi faire l'objet d'un accompagnement technique par les services du Département en 2023 et que, selon leur degré d'avancement et de mise en œuvre opérationnelle, ils puissent éventuellement faire l'objet d'un accompagnement financier au titre des « Projets Territoriaux Structurants » 2024.

Au final, **103 projets**, dont la liste figure en annexe 5, concernant 100 opérations de travaux et 3 études, sont proposés pour la programmation PTS d'intérêt 2024 pour un montant HT de travaux prévisionnel de 316 M€. 10 projets répondent à un des enjeux départementaux, 93 projets répondent à un ou plusieurs enjeux stratégiques territoriaux.

Il est proposé au Conseil départemental :

- d'attribuer 317 subventions d'investissement aux communes et structures intercommunales, dont la liste figure en annexe 1, dans le cadre de la programmation 2023 du volet « Aménagement et Equipements » du dispositif « Aide Départementale aux Villages et Bourgs », pour un montant total de 33 391 320 € ;
- d'attribuer 96 subventions d'investissement aux communes dont la liste figure en annexe 2, dans le cadre de la programmation 2023 du volet « Energie » du dispositif « Aide Départementale aux Villages et Bourgs », pour un montant total de 1 514 986 € ;
- d'attribuer 73 subventions d'investissement aux communes dont la liste figure en annexe 3, dans le cadre de la programmation 2023 du volet « Voirie communale » du dispositif « Aide Départementale aux Villages et Bourgs », pour un montant total de 2 471 469 € ;
- d'attribuer 99 subventions d'investissement aux communes et structures intercommunales, dont la liste figure en annexe 4, dans le cadre de la programmation 2023-2024 des Projets Territoriaux Structurants pour un montant total de 36 210 000 € ;
- d'arrêter une première liste de projets, en annexe 5, dans susceptibles d'être retenus au titre de la programmation 2024 des « Projets Territoriaux Structurants » ;
- de fixer la date de caducité de démarrage et de fin de travaux au 30 juin 2024 pour les subventions ADVB volet « Voirie communale » ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes et décisions correspondants et notamment les conventions conformes aux conventions types entre le Département du Nord et les communes ou structures intercommunales, dans les termes des projets joints en annexes 6, 7, 8 et 9 du rapport, en référence à l'ensemble de ces différents sujets ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits du budget départemental de l'exercice 2023, sur l'enveloppe 25007E06, opérations 25007OP001, 25007OP002, 25007OP003 et 25007OP005 ;
- d'inscrire des crédits complémentaires au budget de l'exercice 2023 sur l'enveloppe 25007E06, opérations 25007OP001, 25007OP002, 25007OP003 et 25007OP005, à l'occasion de l'approbation du budget supplémentaire.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
25007OP001	25007E06	30 000 000 €	0 €	36 210 000 €
25007OP002	25007E06	30 000 000 €	0 €	33 391 320 €
25007OP003	25007E06	4 000 000 €	0 €	2 471 469 €
25007OP005	25007E06	4 000 000 €	0 €	1 514 986 €

Jean-Luc DETAVERNIER
Vice-Président